Cah. ORSTOM, sér. Sci. hum., V, 4-1968

NOTES SUR LES BILALA DU FITRI

F. HAGENBUCHER*

INTRODUCTION

L'aspect fragmentaire, voire disparate, présenté par cette étude est consécutif à la suspension prématurée de nos travaux dans le courant du mois d'avril 1967.

Nous ne pouvions prétendre intégrer les éléments recueillis en deux mois et demi de terrain, dans une étude exhaustive des connaissances acquises par tous les auteurs ayant traité ce sujet, ni exploiter les inbrications évidentes qu'ils présentent sur le plan historique avec le Kanem, et les deux grands voisins du Fitri : le Ouadaï et le Baguirmi.

Il incombera donc à des études ultérieures de situer cette présentation plus que succincte de la Société Boulala, dans un cadre plus vaste.

***

Transcriptions phonétiques

$B'h$: implosive glotalisée

X : fricative sonore velaire.

Pf : occlusive bilabiale très marquée.

η : occlusive vélaire.

ε, $\hat{e}$: voyelle antérieure, non arrondie, demi-ouverte.

* Section ORSTOM, Sciences humaines, 24, rue Bayard, Paris-8e.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LA SOCIÉTÉ BOULALA

LES POPULATIONS

I — Le pays BOULALA, aujourd'hui érigé en canton (chef lieu : Yao) est délimité au Nord par le treizième parallèle, à l'Ouest par le 17e méridien, à l'Est par Malabes et Alifa, au Sud par Abourda et Guéria.

Le Lac Fitri est l'accident géographique indépendamment duquel on ne saurait comprendre le mode de vie, l'organisation sociale, et la spiritualité d'un peuple dont les ressources et le destin historique ont longtemps tenu aux variations du niveau des eaux de la lagune dont la superficie est de 420 km² aux basses eaux, mais peut doubler ou même tripler lors des crues les plus importantes qui inondent la région deltaïque du Batha et envahissent la zone dunaire du SO (1).

Alors qu'aujourd'hui, la population Boulala est dispersée sur une superficie de 5 000 km² entre les points extrêmes d'Am-Djemena, Abourdah, Guéria et Am-Kamfouta, elle était rassemblée au XIXe siècle en gros villages, situés sur les rives de la lagune et vivant repliés sur eux-mêmes.

Les Baguirmiens les appellent Lis ou Lisi ainsi que leurs voisins les Kouka, les Médogo, les Abou Semen et les Mayaginé (2). Ils se prénomment entre eux Balala, mais sont appelés Bilala ou Boulala par les étrangers. Nous conserverons cette dernière appellation, en usage courant dans l'ensemble du Tchad et communément employée par tous les auteurs.

La sécurité instaurée et maintenue sur la région dès le début de l'ère coloniale a entraîné l'éclatement de ces agglomérations, la constitution de nouveaux villages, et partant, l'exploitation des zones de dunes, propices à la culture du petit mil.

L'implantation traditionnelle de la population était la suivante :

1 — Yao et Djiro, formant une seule unité sociologique.

2 — Le groupe Galnoro (en arabe : naga = terrain plat) au NO du lac, avec des agglomérations de :

Dini Kabir	en français	: Grand Dini
	en boulala	: Dini Bo
	en arabe	: Dini Kabir
Dini Saxaïr	en français	: Dini petit
	en boulala	: Dini wadé
	en arabe	: Dini Saxaïr

(1) Cf. carte pédologique de reconnaissance du Tchad à 1/200 000e de J. PIAS et P. POISOT : « Bokoro, Guéra, Mongo » - notice explicative n° 16 - ORSTOM, Paris, 1965.
Le niveau le plus bas se situe en juillet et le niveau maximum en septembre.

(2) *Les populations du Tchad* - Paris PUF 1959.

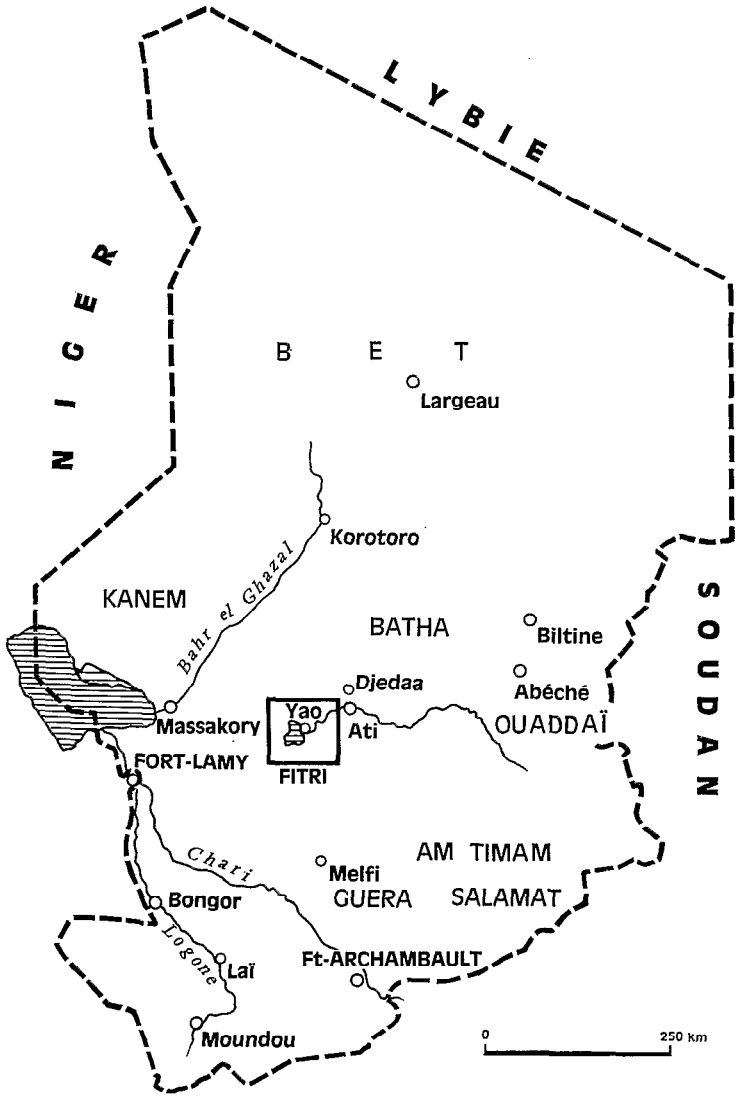

FIG. 1. — Carte de situation

Gollo — Moundoumou Delta — Moudoumou Kourou — Kenga — Gorko — Bourio Fourkouma.

3 — Les villages du groupe Manga, au Nord du lac avec : Bouga, Zégué, Agana, Mélémé, Chigueig, Wagna, Khach Khach, Kerfé, Ban Djedid, Zioud, Bimanga, Marsuba, Djakoua, Bézakaria, Bé Aïma, Bogo, Bé Bobranga, Mangbatoua, B'hédima, Ab Katal, Agana...

4 — Les villages du Sud du lac répartis en groupes à base familiale.

a — Groupe Tshémané (mère de l'eau) formé par deux « sous-groupes » :

Djorto Nanga : Dogo, Moyo, Kouki, Kabara, N'Golo

Djorto Tara : Rabana, Doubouloro, Guéla, Tamsa, Kachaka, N'Gorjé, Beraye

b — Groupe Manmafé : Gallo Bouram, Gallo, Moudo Saxaïr, Moudo Kabir, Ati Ardébé, Tchaga.

c — Groupe Zizoro : Daga, Ibza, Maafé, Gamsa (1), Genderbis, Alaï, Rokeri, Seïté Danranga, Seïta Tarsourou, Seïta Dankoutch.

5 — Les villages de l'extrême Sud :

A la limite de Bokoro et de Mongo, Guéria et Boul, qui ont toujours vécu de façon quasi indépendante.

Parmi les modifications importantes apportées au relief démographique du canton du Fitri par le processus invoqué plus haut, il faut distinguer :

— l'émigration saisonnière (saison des pluies) vers un village de culture qui peut parfois n'être qu'un campement assez rudimentaire.

— l'implantation définitive de la population d'un « village mère » sur un site de culture choisi en zone de goz (buttes sableuses) tandis que les personnes âgées, improductives et les individus solidement fixés à la région originelle pour des raisons d'intérêt ou de sentiment continuent d'habiter le village natal. C'est à ce niveau que les infrastructures sociales et familiales deviennent plus complexes et révèlent des types de rapports humains et économiques entre les deux communautés, constituant selon nous une transition entre deux époques.

La difficulté majeure a résidé dans l'impossibilité de dater, si ce n'est très approximativement les

(1) Village aujourd'hui déserté, et autrefois réparti comme suit : *Gamsa Kabir*, Gamsa M'beh N'Gare, Gamsa Awal, Gamsa Garia, Gamsa Guissimi, Gamsa Atia.
Gamsa Saxaïr, = Gamsa Sormo, Gamsa Moudo, Gamsa Togonio, Gamsa Abi, Gamsa Tshémodo.

différentes phases du processus. Il est de plus évident, qu'une étude plus approfondie nous aurait livré de nombreuses nuances dans les différents degrés de dépendance des nouvelles agglomérations vis-à-vis des villages mères : on peut cependant situer les caractères principaux des liens nombreux subsistant entre l'ancien et le nouvel habitat d'une communauté villageoise d'origine, entretenus par de fréquents mouvements de population.

— *Le Kajala* (chef de village) du village premier continue d'y habiter et est représenté dans le village second par un « *Manjak* » (adjoint du chef du village) disposant généralement d'une large autonomie. Les domaines d'intervention et le degré d'autorité conservés par le Kajala n'ont pu être analysés.

— Les deux communautés se retrouvent lors des fêtes.

— Une forme atténuée de mariage préférentiel unit encore les deux types de collectivité.

— De nombreux champs sont cultivés en commun

VILLAGES MÈRES	NOUVEAUX VILLAGES
Dini Kabir	Mazbala, Tshuhunu, Bagna
Dini Saxaïr	Kulgna, Am Sayal - Kaksôto, Gassama
Gollo	D'humka (ath IGN : Doumka), Dahili
Moudoumou Dêlta	Moulio, Darmasa, Marda, Gogomo
Moudoumou Kourou	M'hboulhounoro (IGN : Boulkonoro), Kadjal baché (IGN : Kaïdil baché)
Gorko	Zano, Bilou, Mamane, Yao Yaoa, Haba, Baré
Bourio	Gombo
M'hbéfouhorma	M'bankala
Gamsa Togonio	Ajogolo

Gamsa Sormo	Zagaladja
Gamsa Tschemodo	Bauda
Gamsa Awal	Kilguimi
Gamsa Guissimi	?
Gamsa M'bé N'Garé	Bobtongo
Gamsa Garia	dont les gens ont émigré en pays Kouka, près de Kunjuru, sous le règne de Mahamat Gadaï (Gamsa est aujourd'hui abandonné).

Tous ces villages n'ont pu être portés sur la carte.

Certaines populations, conservant leur habitat primitif, ne s'en déplacent pas moins en juin, pour la culture du petit mil, (semailles) jusqu'à leur village de culture, d'où elles reviennent courant octobre, après les récoltes.

La population de *Moyo* va cultiver à Souloutou.

La population de *Kouki* va cultiver à Acra, Déha, Chalala, Kaharaha,

La population de *N'Golo* va cultiver à Dab-sili.

Les gens de *Takété* et de *Rabana* aujourd'hui unifiés en un seul village s'en vont cultiver à Malama et Ab dilissi. La moitié des gens de Mandjala cultivent à Abourdah, Djala. La population de Kabara se déplace à Oboro.

II — Les arabes nomades transhumant en saison sèche sur les rives du Fitri et dans l'ensemble du pays Boula constituent une part numériquement et économiquement importante de la population du canton.

En 1928, le Sultan du Fitri se vit confier par l'administration coloniale la région du Harr, fief des Ouled Himet qui n'en continuèrent pas moins à vivre de façon indépendante. Pendant plusieurs années les incidents se multiplièrent entre les Ouled Himet et les Boulala menés par le Tshéroma Abakar, frère du Sultan Oumar.

Les Diaatnés furent, semble-t-il, toujours en excellents termes avec les Boulala et venaient seuls au Fitri. S'arrêtant à la dune de Nassan, ils envoyaient au Sultan des émissaires chargés de cadeaux divers. Ils entraient alors dans le pays en payant un droit de pâturage de 0,5 % sur les bœufs et les moutons. Les produits des juments en pays Boulala revenaient au Sultan.

Ce droit de pâturage fut officiellement aboli en 1947 par le Chef de Région, en dépit d'une vive opposition.

Les grands marchés du Fitri (Am Djémena, Abourdah, Yao, Gambir) reçoivent le bétail et le lait des arabes qui s'approvisionnent eux-mêmes en mil et denrées diverses. Les rapports entre sédentaires et nomades se caractérisent aussi par :

— la mise en cheptel auprès de ces derniers d'une partie du bétail des villageois pour la durée de l'hivernage, par laquelle les bêtes échappent aux rigueurs de la saison des pluies en allant pâturer sur l'Ouadi Haddad et l'Ouadi Rimé.

— le transport du mil du champ jusqu'au village à l'aide des bœufs et des chameaux de l'arabe qui prélève une part de la charge.

Aires de stationnement des nomades arabes en pays Boulala

SOUS-GROUPES DE LA TRIBU KHOZAM DONT D'IMPORTANTS ÉLÉMENTS ONT ÉTÉ LOCALISÉS	RÉGIONS HABITUELLES DE STATIONNEMENT
Intir-el-Matara	Abrania
Karbour, Karcha	Ati
Ouled Himet	Kouki
Ouled Ali, Ouled Kres	Bourio
O'hon	Yao
Ouled Abou Gousour	Moudo
Hawarin	Alifa
Ouled Aris	Ati Ardebé

SOUS-GROUPES DE LA TRIBU O. HIMET DONT D'IMPORTANTS ÉLÉMENTS ONT ÉTÉ LOCALISÉS	RÉGIONS HABITUELLES DE STATIONNEMENT
Amassara	Bourio — et dans le Harr
Am Garanga (très peu)	Yao

SOUS-GROUPES DE LA TRIBU O. RASHID DONT DES ÉLÉMENTS ONT ÉTÉ LOCALISÉS	RÉGIONS HABITUELLES DE STATIONNEMENT
Ouled Djawar (Zioud) (1), Massalit (Zédaba), Am Drouyas (?)	Yao
Ouled Abou Zeïd (Zédaba)	Bourie
Ouled Moussa, Ouled Abdel Krim (Hamida), Ouled Nasour (Zioud	Gamsa
Ouled Mogdam (Hamida)	Gollo
Milérat (Zédaba)	Seïta Tarsourou
Am-Makhar (Zioud)	Seïta Tarsourou
Ouled Habid (Zédaba)	Galasa

(1) Nom du groupe.

Sous-groupes de la tribu Diaatné dont d'importants éléments ont été localisés	Régions habituelles de stationnement
Am Brek (Ouled Malik)	Baba Malik Baba Djimez Baba Tchioutcho Baba Bornou
Hibedat (Noala)	Wagna
Adaouna	Moyo Dogo
Bicharat (Noala) Ahamadat (Noala)	Am Djéména
Fellata (1)	Yao Takété
Al Oumar	Hadjer Médogo
Djoubarat	Kessy
Ouled Komo (Noala)	Wagna
Harok (Noala)	Ras Salamat
Abdeldaïm (Noala)	Wagna
Cherafa	N'guélo
Djera'ha	Kessy N'Golo
Beni Badour	Alifa
Hamijerami	Yao Kessy
Keïtma	Kouki
Kolomat	Kessy Guéla
Ballal	Ati
Amalayé	Ati
Noumoura	Abourdah
Ouled Wada	Ras Salamat

Les arabes O. Khanaïm, dont seules de petites fractions vont hiverner au Nord vers le Guetty, peuplent trois villages : Kakaro Duba, Kakaro N'Garada, Abourdah Djimez, et entretiennent des relations très étroites avec Yao. Le Sultan Boulala nomme lui-même le Chef des Ouled Xhanaïm, et intervient en tant que chef de canton, dans les affaires importantes (impôts, justice).

(1) Se prétendent d'origine Foulbé.

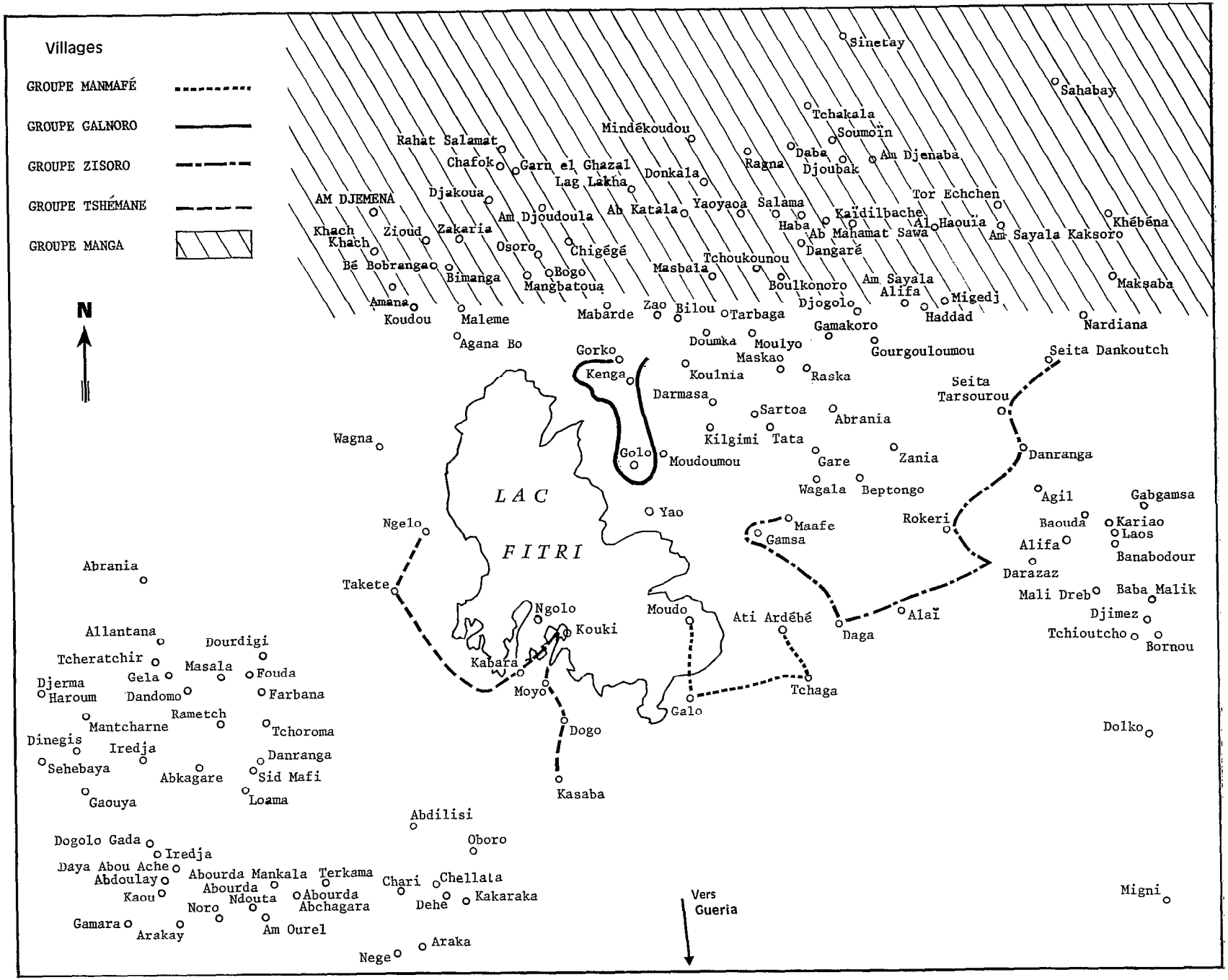
Villages
GROUPE MANMAFÉ
GROUPE GALNORO
GROUPE ZISORO
GROUPE TSHÉMANE
GROUPE MANGA
N
LAC
FITRI
Sinetay
Sahabay
Tchakala
Soumoïn
Mindékoudou
Rahat Salamat
Chafok
Garn el Ghazal
Lag Lakha
Donkala
Ragna
Dabe
Djoubak
Am Djenaba
Tor Echchen
AM DJEMENA
Djakoua
Am Djoudoula
Ab Katala
Yaoyaoa
Salama
Kaïdilbache
Haba
Al Haouia
Khébéna
Khach
Khach
Zioud
Zakaria
Osoro
Chigégé
Ab Mahamat Sawa
Am Sayala Kaksoro
Bé Bobrangao
Bimanga
Bogo
Mangbatoua
Masbala
Tchoukounou
Dangaré
Boulkonoro
Am Sayala
Alifa
Migedj
Haddad
Maksaba
Amana
Koudou
Maleme
Mabarde
Zao
Bilou
Tarbaga
Djogolo
Nardiana
Agana Bo
Doumka
Moulyo
Gamakoro
Gourgouloumou
Seita Dankoutch
Gorko
Kenga
Maskao
Koulnia
Raska
Seita
Tarsourou
Darmasa
Sartoa
Abrania
Wagna
Kilgimi
Tata
Golo
Moudoumou
Gare
Zania
Danranga
Wagala
Beptongo
Agil
Gabgamsa
Baouda
Kariao
Laos
Ngelo
Yao
Maafe
Gamsa
Rokeri
Alifa
Banabodour
Darazaz
Abrania
Takete
Ngolo
Kouki
Moudo
Ati Ardébé
Alaï
Daga
Mali Dreb
Baba Malik
Djimez
Tchioutcho
Bornou
Allantana
Dourdigi
Tcheratchir
Masala
Gela
Fouda
Djerma
Haroum
Dandomo
Farbana
Rametch
Mantcharne
Tchoroma
Dinegis
Iredja
Danranga
Sehebaya
Abkagare
Sid Mafi
Gaouya
Loama
Kabara
Moyo
Tchaga
Galo
Dogo
Dolko
Kasaba
Abdilisi
Dogolo Gada
Oboro
Iredja
Daya Abou Ache
Abdoulay
Abourda Mankala
Terkama
Chari
Chellata
Abourda
Kaou
Ndouta
Abourda
Abchagara
Dehé
Kakaraka
Noro
Gamara
Arakay
Am Ourel
Araka
Nege
Migni
Vers
Gueria

CONSIDÉRATIONS HISTORIQUES

Quiconque séjourne quelque temps à Yao découvre des institutions, une hiérarchie et un cérémonial séculaires figeant la population et les vasseaux du Sultan dans des attitudes traditionnelles dont l'observance et la signification ont certes évolué mais suggèrent encore aujourd'hui l'existence d'un long et riche passé historique.

L'histoire du peuple Boulala, dont les péripéties se déroulèrent en diverses régions du Tchad, appartient encore pour une grande part au domaine de la conjecture et de la polémique.

Les Boulala forment une population composite à laquelle on accorde communément une lointaine origine dite « Yéménite » (conforme à un certain « snobisme historique » en vigueur chez les populations en contact avec les nomades arabes) et semblable à celle de la dynastie Séfouwa du Kanem, à laquelle ils disputèrent le pouvoir au cours d'interminables guerres. Ils contractèrent à cet effet une alliance prolongée avec les Toubou, qui provoqua des mélanges et a donné naissance à des Tribus Toubou qui n'ont pas oublié leur origine (1).

Si la primauté du rôle joué par les Boulala dans les années les plus sombres qu'ait connues le Kanem n'est guère contestée, non plus que l'efficacité ni la fréquence des alliances qu'ils nouèrent avec les Toubou, la localisation de leurs bases extérieures au Kanem lors du conflit avec ce dernier, et l'époque de leur installation au Fitri, font l'objet de nombreuses controverses.

Selon certains auteurs, les Boulala étaient déjà fermement établis au Fitri lorsqu'ils partirent de ce pays à la conquête du Kanem.

PALMER (2) pense qu'ils se seraient vus très tôt confier par les Séfouwa l'administration des régions orientales ; le royaume Boulala du Fitri daterait, selon lui, de la fin du XIV^{e} siècle ou du début du XV^{e}.

Pour NACHTIGAL (3) ; les Boulala originaires du Fitri, n'y seraient retournés qu'après avoir été défaits par les Séfouwa.

Selon CARBOU, les Boulala installés au Kanem, furent refoulés au Bahr-el-Ghazal par les Toundjour venant du Ouadaï, d'où ils avaient été chassés par Abdelkérim Ben Djamé, qui venait d'y établir sa domination. Plus tard, ils quittèrent le Bahr-el-Ghazal, et se lancèrent à la conquête du Fitri au XVII^{e} siècle.

L'étude de BARTH, qui se base sur des considérations étymologiques pour identifier le royaume Kouka du Fitri (pré-boulala) au royaume de Gaoga, est infirmée par CARBOU dont l'argumentation, s'appuyant sur des textes de Léon l'AFRICAIN, assimile le royaume de Gaoga au Kanem.

Après avoir chassé le Sultan Daoud (1377-1385) de sa capitale N'jimi et l'avoir tué au combat, les Boulala obligèrent son successeur à se réfugier au Bornou et restèrent maîtres du Kanem pendant un siècle, jusqu'à la reconquête effectuée par Idriss Alaoma (5) sous le règne duquel le Bornou fut unifié, atteignit son apogée et acquit la province du Kanem.

---

(1) JEAN CHAPPELLE : *Nomades noirs du Sahara*. Paris. Plon 1957.

(2) PALMER : Sudanese memoirs. Lagos governement. Printer 1828.

(3) NACHTIGAL : *Sahara et Soudan*. Traduct. L.J. GOURDAULT. Paris Hachette *Voyage de Nachtigal au Ouadaï*, traduct. Van Vollenhoven - Paris, comité de l'Afrique Française, 1903.

(4) BARTH : *Voyages et découvertes dans l'Afrique Septentrionale et Centrale pendant les années* 1849-1855. A. BOHNE 1861.

(5) URVOY, *Histoire de l'empire du Bornou* : Mémoire Ifan - VII Paris, Larose 1949.

Les Boulala, repliés au Kanem Oriental et théoriquement soumis, se soulevèrent encore à plusieurs reprises avec l'aide des Toubou. Ils furent finalement obligés de partir vers l'Est et s'arrêtèrent dans le Bahr-el-Ghazal méridional et le Guétty (1). Selon certaines traditions du Kanem, cet exode se serait effectué sous la direction d'un dénommé Djil Essa Tubo, de mère Toubou. C'est cependant lui, qui d'après la tradition Boulala, guida son peuple jusqu'au Fitri qu'il conquit sur les Kouka, et sur lequel il devait régner quelque 40 ans.

Admettre l'existence et la prééminence politique de Djil Essa Tubo depuis le départ du Kanem jusqu'à la conquête du Fitri et a fortiori la quarantième année de son règne sur ce pays, implique la reconnaissance à cet homme d'une longévité tout à fait invraisemblable. C'est pourquoi nous ne retiendrons parmi les faits attribués à Djil Essa Tubo, conformément aux renseignements acquis à Yao, que la conquête du Fitri et son érection en sultanat Boulala. L'établissement des Boulala dans le Bahr-el-Ghazal ne constitue sur le plan historique qu'une simple halte qui leur fait parfois attribuer des constructions en briques (2) dont d'importants vestiges subsistent dans la région de l'Ouadi Rimé, à Abou Hirézat.

A Djedas, les O. Rashid attribuent ces constructions aux Sao. Les Boulala, les trouvant inoccupées lors de leur arrivée, n'auraient fait que s'y installer. Un récit qui nous fut conté à Yao et à Djedaa se rapporte aux ruines d'Abou Hirezat : l'un des deux fils d'un Sultan Boulala qui régna sur la région, avant la conquête du Fitri par son peuple, habitait à l'ouest de la demeure de son père en un lieu qui reçut plus tard le nom de Xhabat Madeloum (en arabe *Madeloum* : plaignant) tandis que son frère était logé à l'est de la maison paternelle, au lieu dit Dalato. Chaque matin, les deux hommes parcouraient la distance qui les séparait du Sultan auprès duquel ils se tenaient jusqu'au début de l'après-midi, puis s'en retournaient chez eux. Celui qui habitait à l'Ouest se serait plaint de ce que chaque jour, à l'aller comme au retour, les rayons du soleil l'aveuglaient... Une discorde éclata. Quelles en furent les conséquences ? Nous n'avons pu obtenir la totalité de cette légende.

Toujours dans la même tradition conservée par les arabes circulant entre Djedaa et l'Ouadi Rimé, la famine fut la cause de l'émigration des Boulala vers le Fitri : un bœuf égaré, considéré comme perdu depuis de nombreux jours, revint du Sud, laissant derrière lui des excréments dont la couleur verte fit soupçonner aux Boulala l'existence de riches pâturages dans la région où était allé paître le bovidé. Suivant les traces de ce dernier, ils arrivèrent ainsi à proximité du Fitri...

Les connaissances historiques acquises aujourd'hui, montrent que la conquête du Fitri par les Boulala résulta du choc qu'ils subirent à la venue des Toundjour qui les délogèrent du Bahr-el-Ghazal, avant de continuer leur avance vers le Kanem. Ce fait n'est pas mentionné dans la tradition Boulala, suivant laquelle, vers 1530, les Abou Semen (considérés comme les premiers habitants des rives du Lac) voulant tirer vengeance d'un affront, parmi beaucoup d'autres, commis par les Kouka (certaines versions mentionnent un outrage perpétré par ces derniers contre un « métis » sans donner plus de précisions) envoyèrent une délégation de 7 des leurs au Bahr-el-Ghazal, afin de demander leur aide militaire aux Boulala.

Les noms et les origines de quatre ambassadeurs sont relatés par la tradition. Il s'agit de :

— Dalla Karoua du village de Toufoulo Kabir
— Laaba dé M'buru de Moudoumou dêlta
— Deshi songollo de Romaŋa
— Raxa riŋtin de Moyo

(1) *Guétty* signifie en Boulala : tamis. C'est suivant une légende locale, un objet semblable qui fut oublié par une femme Boulala lors de l'émigration vers le Fitri, qui donna son nom à cette région.

(2) Selon des renseignements recueillis à Yao et chez les arabes Ouled Raschide de la région de Djedaa.

Ils reçurent un accueil favorable de la part de Djil Essa Tubo qui leur promit du secours pour l'année suivante, à la saison des pluies. Afin d'indiquer la route du Fitri à leur nouvel allié, les 7 Abou Semen lui firent part d'un stratagème qu'ils mirent peu après à exécution, pendant leur retour. Ayant pris des graines d'oseilles (en arabe : Karkheignes) ils les semèrent à intervalles réguliers tout le long du trajet. La saison des pluies s'écoulant, les plantes poussèrent et les Boulala n'eurent plus qu'à suivre la route ainsi jalonnée...

Il semble, d'après les faits rapportés par la tradition, que les Boulala effectuèrent à ce moment un véritable déplacement de population, bien plus qu'une simple expédition militaire. Femmes, enfants et vieux furent laissés à Modom Magué (village non mentionné sur la carte). Puis les guerriers s'arrêtèrent à Tilisi où Djil Essa Tubo « déroula son tapis de prière ». Divisant ses forces, ce dernier envoya 500 cavaliers commandés par le Yérima Mahamat, vers Kabara et 500 autres cavaliers dirigés par le Galadima Amir, vers Koudou.

Le Yérima Mahamat fut tué par les Kouka et remplacé par son frère Issen qui écrasa plusieurs contingents ennemis et se dirigea vers Daga résidence du Sultan Kouka.

De son côté, le Galadima Amir fut tué à Koudou et remplacé par son frère Abdullaye Djélil.

Issen et Abdoullaye firent leur jonction et attaquèrent le sultan Kouka à Daga où ils furent tous deux battus et tués. Issen fut remplacé par un dénommé Hassan tandis qu'un certain Abdel Kader prenait le commandement de la troupe d'Abdullaye.

Tous deux reprirent la lutte, investirent Daga, et ayant massacré le sultan Ali Dinar, ils pourchassèrent les Kouka qui s'enfuirent dans deux directions : vers l'Ouest où ils se regroupèrent autour de Bokoro, N'goura et Moyto, vers l'Est où ils établirent un sultanat à Kounjourou, et échelonnèrent leurs agglomérations le long du Batha, entre Ati et Oum Hadjer.

Les Boulala retournèrent à Tilisi... La tradition s'applique à rapporter le chiffre des pertes du côté Boulala :

— parmi les alliés des Boulala : 300 morts du village de Gollo et 300 autres morts d'autres villages.

— parmi les Boulala : 333 morts.

Djil Essa Tubo mena son peuple à Toufoulo dont le Goz s'avéra rapidement trop petit pour nourrir tout le monde. Les Boulala levèrent une fois de plus le camp et se dirigèrent vers Yawa (non Kenga) qui devait devenir Yao.

Encadrés par le Baguirmi et le Ouadaï, les Boulala furent souvent traqués et persécutés par ces deux voisins aussi puissants que belliqueux, mais ne craignirent pas de profiter de leurs luttes intestines pour effectuer des coups de main et des razzias derrière leurs frontières. A la fin du XVIII^{e} siècle, le sultan Djourab el Kabir fut vaincu et tué par les Baguimiens à Kabara.

Le Fitri dut reconnaître la suzeraineté du Ouadaï. Le Sultan ne pouvait être investi de ses fonctions qu'à Abéché, et payait un tribut annuel. Les sultans de Yao sollicitèrent souvent l'intervention de Oudaï dans leurs querelles intérieures et leurs conflits avec le Baguirmi.

Vingt Sultans se succédèrent depuis Djil Essa Tubo jusqu'à la mort d'Oumar Mahamat Abba, en juillet 1967. Tous ne régnèrent pas à Yao, mais furent suffisamment puissants pour triompher de leurs rivaux et imposer leur souvenir à la tradition.

— Mahamat Djil Essa Tubo. Régna 40 ans (Yao)

— Tshéroma Mahamat : fils de Djil Essa Tubo. — Régna 23 ans (Yao)

— Mahamat Madgashé : fils du précédent. — Régna 30 ans (Yao)

— Mada Saxaïr (également nommé Mat Kurtu) : fils du précédent. Régna 18 ans (Yao)

— Mahamat Djourab el Kabir : fils du précédent : Régna 28 ans (Yao)
— Mahamat Mortcho : fils du précédent. Aurait régné 80 années (?) (Yao)
— Djourab el Mongo : fils du précédent. Régna 3 ans (Yao)
— Dogo Arma : fils de Mahamat Mortcho. Régna 3 ans à Am Sawasil (près d'Ati)
— Mahamat Balkashé : fils de Djourab el Kabir. Régna 60 ans (Yao)
— Djourab Saxaïr (également dénommé Bob Gumsu) : fils de la Gumsu fils du précédent. Régna un an et six mois.
— Moussa Mortcho : fils de Mahamat Mortcho. Régna à Am Sawasil pendant 7 mois.
— Djourab Saxaïr reprend le pouvoir pour trois ans (Yao)
— Bayé Mortcho : fils de Moussa Mortcho. Régna 15 ans (Yao)
— Retour de Djourab Saxaïr qui conserve le pouvoir pendant 38 ans (Yao)
— Hassan Baïkouma : fils du précédent. Régna 7 ans (Yao)
— Djili, autre fils de Djourab Saxaïr. Régna 3 ans (Yao)
— Mahamat Gadaï : fils de Djourab Saxaïr. Régna 12 ans (Yao)
— Hassan Absakin : fils de Tschéroma Abdallah, ce dernier étant neveu de Mahamat Balkashé. Régna 22 ans (Yao)
— Mahamat Hassan Abba : fils de Hassan Absakin. Régna 23 ans (Yao)
— Oumar Mahamat Abba : fils du précédent. Régna 24 ans (Yao)
— Hassan Absakin : prise du pouvoir en 1967 (Yao)

Mise à part celle de Mahamat Mortcho, les durées de règnes n'offrent pas d'invraisemblances et situent l'arrivée de Djil Essa Tubo en 1536. La durée moyenne de règne est de 22 ans.

GÉNÉALOGIE DU SULTAN OUMAR MAHAMAT ABBA

Toubab al awal el Yemeni
Malik
Haris
Ismaïl
Oumar
Mahamat Sef Allaï Yemen
Brahim
Dikhona
Fanna
Ariso
Kader
Waïma
Balwa
Araki
Beïso
Al Djelil
Dounouma
Ibrahim
Alio

Oumar
Idriss Am Sami
Brahim
Djil Zeï Nebi
Maïdakin Abami
Chagrami
Beyra
Djil Karkami
Kêda
Djil Goumsoumi
Dounouma
Al el qâtil
Djil Essa Tubo
Mat Kourtou
Abdul Gashé
Mahamat Djourab el Kabir
Mahamat Absakin Balkashé
Abdullaye (Abdallah)
Hassan Absakin
Mahamat Hassan Abba
Mahamat Abba Oumar

YAO

I — Description

Une partie importante de la population se disperse saisonnièrement en raison de l'éloignement souvent important des champs de sorgho et de petit mil, et de la nécessité d'y séjourner afin de les protéger contre les incursions des éléphants.

Yao compta jadis jusqu'à 14 quartiers, aujourd'hui regroupés au nombre de quatre ;

Warda, Warna, Momoro et Tscherenga.

Chaque quartier contient un certain nombre d'anciennes divisions du village, portant le nom d'un ancêtre fondateur, et dont les limites sont encore connues.

	NOM DES ANCIENS QUARTIERS	NOMBRE DE CASES LE 10.2.67
Warda	Zohonion	20 cases
	Bao	27 -
	Warda	27 -
	Walia	17 -
	Mana	10 -
	Gombio	12 -
		113 cases

Warna	Warna	39 cases
	Tawala	12 -
	Warna Tartéré	29 -
		80 cases
Momoro	Tomo	31 cases
	Momoro	32 -
		63 cases
Tsherenga	Dabal Adara	32 cases
	Dabal	74 -
	Dabal Bo	35 -
		141 cases

Dabaltêhê, la vaste concession occupée par le Sultan et ses femmes, n'est inclue dans aucun des quartiers et est située au centre du village. C'est devant Dabaltêhê que se tiennent les délibérations pour la justice et les affaires intérieures.

Les quartiers de Tsherenga, Warna et Momoro sont dirigés respectivement par un Manjak (chef de quartier). Le quartier de Warda est dirigé par un M'barama ou adjoint du Chef de Village.

Le village est administré par le Kajala (Chef de Village) qui rend compte de ses activités au Sultan.

Au nord-ouest de Yao, se dresse le fameux rocher de granit sur lequel suivant la légende le prophète, en voyage, s'arrêta pour prier. On montre, à titre de curiosité, les prétendues traces de son front, de ses mains et de ses genoux ainsi que le trou qu'il fit dans la roche en y plantant sa lance... Ces marques sont en fait des polissoires dont le rocher est sculpté sur toute sa surface. C'est en cet endroit qu'ont lieu les prières officielles, lors des fêtes, réunissant le Sultan, ses dignitaires et la majeure partie de la population.

A l'arrivée des Boulala les populations des différents quartiers de Yao résultaient déjà d'une fusion entre Abou Semen et de nombreux envahisseurs aux origines diverses, dominée politiquement par les Kouka.

Momoro fut à l'origine habité pour moitié par des Kouka dont le Chef se nommait Alal Manga et pour l'autre moitié par des Toundjour venus sous la direction d'un certain Abdel Krim Djiraï.

Avant l'établissement de la suprématie Kouka, des Goranes Djarwa créèrent le quartier Warna.

Le quartier de Tshérenga fut, au dire de nos informateurs, fondé par des arabes dits « Sara », venus de l'Est sous la banière d'un dénommé « Samardé ». Ils s'établirent provisoirement dans le Guéra, vraisemblablement à Sara Arab, avant de s'installer à Yao, puis à Kessy. Selon la tradition l'un des deux fils de Smardé, entré en conflit avec son père, resta à Sara Arab avec un groupe de partisans et ses troupeaux.

Warda fut fondé et primitivement habité par des Abou Semen.

II — Les institutions

Les nombreux vassaux du sultan de Yao, pour la plupart investis de charges purement honorifiques, résident à la cour et ne font que de rares apparitions dans les groupes de villages dont ils assuraient traditionnellement le gouvernement (levées d'impôts, recrutement militaire, justice, etc.). Les titulaires de ces

charges non héréditaires sont nommés par le Sultan et appartiennent à des lignages dont l'ensemble est réparti en deux clans distincts par leurs origines et leurs prérogatives, portant chacun le nom d'un ancêtre éponyme : les Balala et les Birni.

Les membres de ces deux clans se caractérisent essentiellement par leur position vis-à-vis du Sultan, lors de toute réunion publique et à la guerre. Les Balala sont les « gens de droite ». Les Birni sont les « gens de gauche ».

Batoa Burwa Dalmawa Tchalmawa Wadawa Djulwa	BALALA		N'Guidjim Kassawa Gaswa Madawa Fadwa Kiliti Argumba	BIRNI

Ces deux clans sont respectivement désignés dans le langage courant par le nom de leur lignage le plus puissant, à savoir : les Batoa et les N'guidjim.

« Le souvenir, bien que non mentionné dans les textes, d'un nommé Djil (c.-à-d. Abdel Djelil) surnommé Chikomeni ou Soukoumani, qui semble avoir assis la domination politique des Boulala nomades sur les « N'guizim » du Fitri... » URVOY. *Histoire de l'empire du Bornou.*

Il est vraisemblable qu'une partie des lignages formant le clan des Birni est issue des populations soumises par les Boulala dès leur arrivée.

A la droite et à la gauche du Sultan se situent également un certain nombre de dignitaires n'appartenant ni aux Balala ni aux Birni, mais aux Lafiawa qui forment le lignage du Sultan, ainsi qu'un certain nombre de serviteurs.

Ces deux grandes divisions sociales de droite et de gauche forment respectivement le « Zi Dam N'Garé » (bras droit du Sultan) et le « Zi Guel N'Garé » (bras gauche du Sultan).

« Zi Dam N'Gare »

1 — DIGNITAIRES APPARTENANT AUX BALALA

Le Yirma : Chef des Batoa ou des Burwa suivant le choix alternatif réalisé par le Sultan. Il tient une place importante dans les jugements coutumiers et dans les délibérations relatives aux affaires intérieures. C'est chez lui que se réunissent, lors des fêtes, tous les « gens de droite » afin de consommer un repas offert par le Sultan.

Le Dima : Chef des Dalmawa et adjoint du Yirma. Il dirige le village de B'hédima.

Le Koxhotéma : Chef des Tchalmawa, est le deuxième adjoint du Yirma.

Le Kanama : Chef des Wadawa. Il dirigeait autrefois le village de Madan Maga, aujourd'hui disparu. Sa mère est une sœur du Sultan.

Le Daxama : Chef des Djulwa est un interprète, porte-parole par l'intermédiaire duquel on s'adresse au Sultan et par lequel ce dernier s'adresse à la foule. Il dirigeait autrefois le village d'Ab Mondo, aujourd'hui disparu.

Le Fugba Damé : est Chef du clan des Gaswa (gauche) mais se tient à droite du Sultan. Nous n'avons pu définir sa fonction à la cour.

L'Aguid N'Goro : nommé en arabe « Aguid al Laban » (Laban = lait). En temps de guerre, il est chargé de razzier les troupeaux à l'ennemi pour le compte du Sultan. Il est choisi indépendamment de toute appartenance à un quelconque lignage.

L'Aguid Warra : délégué du Fitri ou Ouadaï. Egalement choisi dans n'importe quel lignage.

2 — DIGNITAIRES CHOISIS DANS LE PARENTÉ DU SULTAN : LES LAFIAWA

Le Tshéroma : premier fils ou frère aîné du Sultan, en l'absence duquel il assura la direction du pays. Il dirigeait traditionnellement les villages de Guela, Chiguégué, Zakaria, Aboukatal, Abli, Salama, au nord du lac.

Le Kileïla : choisi parmi les fils du Sultan. Dirigeait autrefois les villages de Bulu, Buba, Zegué, Kenga.

Le Matalama : choisi parmi les fils du Sultan. Dirigeait autrefois l'ensemble des villages du groupe Manmafé. Chargé, depuis le Sultan Baïkouma du jugement des femmes malhonnêtes.

Le Kaladima : fils du Sultan. A la mort de ce dernier, le Tshéroma prenant normalement la place du défunt, le Kaladima prend celle du Tshéroma.

Le Dangarama : choisi parmi l'ensemble des parents du Sultan. Ses fonctions doivent être multiples. Le Dangarama actuel est chef du village Yao, Faqih, et assesseur coutumier.

Il faut également compter parmi les dignitaires se tenant à la droite du Sultan un *Imam*.

« Zi Guel N'Gare »

I — DIGNITAIRES ET SERVITEURS APPARTENANT AUX BIRNI

Le Galadima : porte-parole des Birni auprès du Sultan. C'est le Chef des N'guidjim. C'est chez lui, que les jours de fête, les gens de gauche viennent consommer la nourriture envoyée par le Sultan.

Le Kandakma : premier adjoint du Galadima. Il est également choisi parmi les N'guidjim.

Le Djermah : deuxième adjoint du Galadjima. Il est chargé de seller le cheval du Sultan dont il vérifie et surveille les harnachements. Il est choisi parmi les N'guidjim.

Le Yérima : choisi parmi les N'guidjim. Prépare le lit du Sultan. Sert à la table de ce dernier, dont il distribue le reste aux serviteurs du palais.

Le Sindilma : appartient également aux N'guidjim. Prépare le thé du Sultan. Il seconde son maître dans ses ablutions avant chaque prière.

Le Fourkouma : premier personnage des Kassawa. Il seconde le Galadima, qu'il représente en cas d'absence ou de décès. Il s'occupe du renouvellement de la garde robe des femmes du Sultan.

Le Guéréma : Chef des Fadwa, second porte-parole des gens de gauche auprès du Sultan.

Le Milma : Chef des Kiliti, est également chef de guerre.

Le Danama : Chef des Argumba. Nous n'avons pu définir la nature de sa charge à la cour du Sultan.

2 — Dignitaires choisis parmi les Lafiawa

Le Yokoutma : fils du Sultan. Gouvernait autrefois les villages de Wagna, Am djemena, Toufoulou warda, Mélémé.

Le Baïkouma : deuxième fils du Sultan. Chef des villages de Gallo-Bouram, Dogo, Kouri, Moyo, Kabara.

Des charges non définies sont attribuées aux deux Na Maremgué (fils d'une sœur du Sultan).

a. Le Katama dont la mère est une sœur du Sultan et dont le père est un étranger. Le porteur de ce titre était autrefois le fruit et la garantie d'une alliance politique.

b. Le Kanama autre fils d'une sœur du Sultan, mariée à un Boulala.

Un certain nombre de domestiques se tiennent devant le Sultan, à la gauche et à la droite de celui-ci. Ce sont les *B'her N'Gargué.*

B'her N'Gargue *de gauche*

Le M'barama : Chef des B'her N'Gargué. S'occupait autrefois de l'entretien et de la surveillance des prisonniers de guerre. Il invite chez lui les B'her N'Gargué les jours de fête, afin de manger les victuailles envoyées par le Sultan.

L'Alifa : est un adjoint du M'barama.

Un Djermah chargé de nourrir les chevaux du Sultan. Chef des Moskorom (palefreniers). Fait également office de geôlier.

Le Daliama : adjoint du Djermah.

Un Aguid : chargé de prélever dans le pays le bétail nécessaire aux sacrifices.

B'her N'Gargue *de droite*

Un Pacha : qui impose l'amende aux voleurs.

Un Achama : adjoint au Pacha.

Un certain nombre de serviteurs se tiennent derrière le Sultan. Ce sont les *Kode N'gargué.*

Deux N'garmane : le premier surveille les femmes du Sultan, s'occupe de leur entretien, des réparations de leurs cases, et possède d'autre part un rôle de porte-parole politique du Sultan lors de la nomination du Kadjala de Yao.

Le second est un intermédiaire entre le Sultan et la Gumsu (titre donné à la mère ou à la première femme du Sultan. La Gumsu commande toutes les femmes du pays).

Deux Aguid : *l'Aguid kayal* : lève l'impôt (Zaka, Futra),

l'Aguid Bunduk : assure l'entretien des fusils du Sultan et leur distribution en cas de guerre.

Le Bob Gollo : oblige chaque année les femmes de mœurs légères et les divorcées à se marier. C'est aussi le Bob Gollo qui fournit des femmes aux étrangers de marque.

L'occupation coloniale, l'évolution des esprits et la suppression des droits coutumiers ont entraîné le déclin de la cour de Yao, une diminution certaine de l'autorité du Sultan, et l'inanité des fonctions de tous les dignitaires.

OBSERVATIONS DIVERSES DES CULTES TRADITIONNELS

Nous avons effectué un ensemble d'observations des formes religieuses étrangères à l'islam qui subsistent en de nombreux points des rives du lac, au cours d'un périple dont les principales étapes furent Dini Kabir, Gollo, Ati-Ardebe, Galo, Moyo, N'Gollo, Kabara, Gueria, ainsi que l'île de Moudo.

L'emploi du terme de *Margaï* (en boulala : Mêrguê) bien que peu satisfaisant, nous servira à désigner une forme de spiritualité encore très vivante dans certaines régions, mais qui s'étiole irrésistiblement sous les attaques répétées des Faqihs et des El hadj (personnes ayant effectué le pèlerinage à la Mecque) et a perdu nombre de ses adeptes lors des 30 dernières années qui ont vu l'éclatement de nombreux villages dont les habitants se sont établis, parfois définitivement, sur les goz les plus proches de leur habitat primitif. Il nous a été possible de constater dans les villages du groupe Tschemane, en comptant les emplacements des anciens « zao » délaissés (zao : lieu de prière correspondant à un quartier ou à un simple groupe de cases. Un quartier peut avoir en effet plusieurs zao) une diminution de plus de la moitié du nombre initial d'habitants. Il est cependant apparu clairement que les seules populations de certaines localités riveraines du lac sont restées véritablement fidèles à ces cultes traditionnels destinés à faire tomber la pluie, favoriser pêches et récoltes, éviter incendies, épidémies et autres catastrophes. Une exception importante concerne le village de Guéria, à la limite sud du canton, localité proche du pays Hadjaraï, dont la Margaï est particulièrement connue.

Jadis un habitant de Gollo partit à la pêche en pirogue et rencontra sur le lac une mystérieuse jeune fille assise sur une feuille de nénuphar. Séduit par sa beauté, il l'emmena à Gollo où il lui fit une place dans sa case. Le Kadjala vint un jour trouver le pêcheur et lui ordonna d'emmener la belle créature à Yao chez le Sultan. Ce qui fut fait... Les mois passèrent et la nouvelle femme du Sultan accoucha d'un garçon. Plus tard, elle devait donner encore quatre fils au Sultan, puis retourner un jour vers le lac, dans les profondeurs duquel elle disparut. Personne ne la revit jamais, mais tout le monde sait qu'elle se transforma en un serpent terrifiant du nom de Gashé may, le serpent du lac. Ses fils prirent le pouvoir et les Sultans actuels sont les descendants de cette femme. Jusqu'à une époque récente, un fils du Sultan issu d'une femme originaire de Gollo assurait automatiquement la succession de son père. L'opposition de la famille du Sultan se traduisait par de nombreuses manœuvres malveillantes et tentatives d'empoisonnement sur la personne de l'héritier présomptif.

Le maître des eaux est ce serpent noir, puissant et redouté, dispensateur de pêches et de récoltes abondantes, ou de châtiments terribles, suivant l'attitude qu'on lui témoigne et la fréquence des sacrifices qu'on lui adresse. Les descriptions de ce serpent varient peu suivant les différentes versions recueillies : long de deux à trois mètres, noir, sa tête est couverte d'herbes lui formant une chevelure verte. Son regard est semblable à celui d'un homme.

Il est l'animal des Margaï Boulala, mais non le seul : lions, lézards sont également invoqués. Il est le fidèle protecteur du propriétaire de la Margaï... Malheur à qui causera le moindre tort à ce dernier.

Le culte de la Margaï, ou du moins la compréhension incomplète que nous en avons acquise peut se définir comme un lien spirituel unissant une collectivité à un animal au pouvoir surnaturel, habitant un lieu particulier : montagne, lac, caverne.

M.POUILLON (1) décrit dans son enquête sur les Margaï du Guéra une « relation de possession réciproque Margaï — homme ou femme — particulièrement illustrée par le fait que certaines femmes peuvent

(1) J. POUILLON : *La structure du pouvoir chez les Haijeraï.* L'homme : septembre - décembre 1964.

être véritablement possédées, habitées par la Margaï qui les fait entrer en transes, parler et danser en son nom ». Nous n'avons rien trouvé de semblables en pays Boulala. Certains informateurs affirment cependant que des phénomènes semblables concernaient autrefois les Margaï de Golo, Kabara et Guéria.

Les sacrifices (sadaka) se font généralement peu avant le début de la saison des pluies, si les circonstances l'exigent. Ils sont effectués par les titulaires (1) de Margaï ou d'anciens desservants de Margaï aujourd'hui délaissés. De nombreux villages en effet ne conservent plus actuellement que le souvenir de l'emplacement et des caractéristiques de leur ancienne Margaï.

Le matériel cultuel se compose d'un ou plusieurs récipients: jarres, bourmas, canaris, à côté desquels est déposée une arme de fer (Mernjê killi) : couteau de jet ou pointe de sagaie.

Un emplacement bien défini est réservé à la Margaï qui peut se trouver dans une case spécialement conçue (Kuzi Mêrguê) dont l'accès est interdit à tout autre que le prêtre et dont le sol, régulièrement balayé est recouvert de sable fin. Le serpent de la Margaï y vient de temps à autre « se reposer » et se nourrir de la bouillie de mil et d'eau déposée dans les bourmas.

Ces visites sont considérées comme des rappels à l'ordre concernant le sacrifice. Gashé May délègue parfois à cet effet ses émissaires particuliers qui sont des lézards ou des tortues... La Margaï peut également se trouver dans un simple lieu découvert, entouré par une clôture de charganiers (B'hé mêrguê) situé au bord du lac et où se déroulent le plus souvent les sacrifices. Certains informateurs évoquent l'existence d'un grand nombre de serpents correspondant respectivement à chaque Margaï du Fitri, et habitant chacun un « B'hul » fosse séparant d'anciens dépôts dunaires immergés, ou deux îles.

Les faits relatés ici sont des faits d'évolution, qu'il est malaisé d'intégrer dans une séquence cohérente. Cette religion traditionnelle est soumise à deux courants de forces contraires :

1 — d'une part un processus de dégradation caractérisée en certains lieux par une pratique sporadique du culte, le délaissement provisoire ou définitif de certains sacrifices qui se déroulent aujourd'hui quasi clandestinement, en particulier à Yao et d'une façon générale dans les zones de contact intense avec les arabes.

2 — d'autre part un mouvement de résistance vivace, quoique fonction des circonstances : ainsi, en dépit des critiques et des condamnations proférées par les autorités religieuses du canton contre ces pratiques (jugées répréhensibles mais nullement inefficaces) le Sultan ne craint pas d'envoyer de temps à autre un bœuf ou un cabri en vue du sacrifice, dans tel ou tel village à l'attention duquel il désire se signaler.

Que survienne une catastrophe (incendie, épidémie) et les anciens imposent encore facilement un sursaut de fidélité aux ancêtres sacrificateurs et au génie du lac. C'est ainsi que lors d'un de nos séjours à N'Gollo, s'est déroulé le premier sacrifice effectué depuis 8 ans (chiffre approximatif donné par quelques notables) destiné à calmer le serpent du lac à la suite d'un violent incendie ayant détruit une trentaine de cases, une semaine auparavant. De plus, nombreux sont les villageois que nous avons entendus vociférer en attribuant les mauvaises pêches et récoltes de ces dernières années à l'abandon forcé de leur Margaï.

Bien que nous n'ayons pu, en raison de la brièveté forcée de cette enquête étudier l'aspect proprement social du culte de la Margaï, il a été possible de noter une nette dissociation entre le plan politique

(1) Termes qualifiant un prêtre de Margaï : « Dé mêrguê » (homme de la Margaï),
: « Dé M'bada » (M'Bada = réparer, remettre en ordre).
: « Dé Naŋa » (chef de terre).

Ce titre ne signifie pas que les attributions et le sacerdoce du prêtre de Margaï se soient un jour étendus au rôle de chef de terre, mais constitue plutôt un substitut du terme Dé Mêrguê recouvrant des croyances et des pratiques aujourd'hui frappées d'interdit par les religieux musulmans.

et la pratique de ce culte qui n'accorde au desservant aucune prérogative ni pouvoir particuliers dans la vie de la collectivité, si ce n'est une part importante de poissons lors de la première pêche effectuée après le sacrifice.

Autrefois les principaux prêtres de la Margaï de la lagune briguèrent longtemps le titre de chef de tous les sanctuaires du pays Boulala. Il s'ensuivit de cette prétention générale de tels désordres, qu'un Sultan de Yao (dont la légende ne rapporte pas le nom) les invita à se réunir au bord du lac, afin de trancher le débat. Le maître incontesté de toutes les Margaï serait l'auteur du prodige le plus remarquable, effectué en présence du Sultan.

Les desservants des Margaï de Yao, N'Gollo, Moyo se préparèrent à concourir...

Le « Dé mêrguê » de Yao s'étant mis à l'écart en affirmant qu'il renonçait à ses prétentions, le titre se disputa entre les quatres autres.

Le candidat de Moyo plongea dans le « B'hul » de la Margaï et en revint avec une pierre que lui avait donnée le génie du lac.

Celui de Gamsa plongea également dans le « B'hul » correspondant à sa Margaï et ressortit avec un poisson qu'il traînait à l'aide d'une corde : le génie du lac le lui avait donné.

Le chef de Margaï de N'Gollo ayant fait de même, il réapparut porteur d'un poisson bien grillé.

Enfin le desservant de la Margaï de Gollo ayant adressé de longues incantations au génie du lac, un grand vent se leva, des vagues se formèrent qui jetèrent sur le rivage d'innombrables poissons, aussitôt abandonnés par le reflux. C'est lui qui pour ce prodige fut déclaré Maître des Margaï du lac, charge qu'il devait transmettre à tous ses successeurs...

C'est pourquoi Abba Moussa wal Mahamat, titulaire actuel de la Margaï de Gollo affirme encore aujourd'hui sa suprématie sur tous les desservants habitant les rives du Fitri... Il effectue le sacrifice en mars. Tous les deux ans, le Sultan lui envoie un bœuf. Les autres années le Kadjala lui fournit un cabri. Suivi des enfants du village et de quelques anciens, Abba Moussa wal Mahamat se dirige à pas lents vers le lieu choisi pour le sacrifice. Il porte sur l'épaule les deux sagaies et le couteau de jet habituellement rangés dans la « kuzi mêrguê » à côté de deux jarres et de deux calebasses. Le vieillard psalmodie tout d'abord les noms de ses ancêtres (Laaba) qui tous avant lui accomplirent le même rite :

— Irgui
— N'gare B'hul Bamana
— N'gare B'hul Adoum
— N'gare B'hul Aguid
— N'gare B'hul Foudda
— N'gare B'hul Abba N'gare...
— Abba Moussa wal Mahamat...

Il égorge tout d'abord un poulet lui appartenant, puis le cabri, avant d'offrir symboliquement au lac une bouillie composée de mil, d'eau et d'œufs. Il adresse enfin au serpent du lac une supplique en faveur de la pêche et des récoltes, à l'encontre des incendies et des maladies. Un vent léger fait frissonner la surface de l'eau : le sacrifice est agréé. La bouillie de mil est distribuée aux enfants, le cabri (ou le bœuf) est consommé par l'ensemble de la population.

Plusieurs vendredi dans l'année, le serpent se rend du lac à la case de Margaï, afin de réclamer le sacrifice. Parfois, il envoie à cet effet l'un de ses émissaires : une tortue ou un lézard, qui placé sur une calebasse pleine de mil sera rejeté dans le lac.

Le village de Gollo a été également rendu célèbre par un tambour sacré, qui résonne tout seul pour annoncer les épidémies et les incendies et avertir la population de la fin de la saison des pluies.

Ce n'est que lors de notre troisième passage à Gollo, au sud-ouest du lac que nous avons pu entamer le mutisme d'Aïkaché, prêtresse du lac, dont les relations avec la population se sont détériorées il y a six ans, lors de son refus d'effectuer le sacrifice, consécutif à celui du Kadjala de lui en fournir les accessoires : un caureau (environ 2 kg) de mil, un poulet noir et un cabri de la même couleur. Le conflit s'est envenimé et depuis ce temps « les récoltes et les pêches sont mauvaises, et le serpent du lac met les pêcheurs en danger ». Le reptile répond ici à la description opérée partout ailleurs.

Après les premières pluies, dès que l'eau du marigot « gira » arrive dans le lac, Aïkaché puise une calebasse de cette eau et se rend sur la rive du lac, à l'emplacement de l'ancienne Margaï (sur laquelle nous n'avons pu obtenir aucun renseignement). Suivie des enfants du village qui portent du mil, un poulet et un cabri. La femme récite tout d'abord les noms de tous ses parents qui sacrifièrent autrefois à l'esprit du lac :

— Moussa
— Fatimé
— Zeitoun
— Fatimé
— Khadidja
— Oumar
— Aïché
— Kadoum
— Fatimé
— Khadidja
— Aïché
— Makhael...

(L'ensemble de ces défunts, ne couvre, comme dans la plupart des cas, que trois ou quatre générations). Ayant versé l'eau du « Gira » dans le Fitri, Aïkaché égorge le cabri, le dépouille et jette la peau dans le lac ; la viande sera partagée entre les assistants. Enfin le poulet est jeté vivant dans l'eau dont la surface se ride peu après sous l'action d'un vent léger : les pêches seront bonnes, aucune calamité n'accablera le village. Aussitôt les pêcheurs mettent une pirogue à l'eau et capturent quatre poissons. Deux têtes et deux queues seront envoyées aux « Zao » où sont réunis les anciens. Les corps sont cuits, mélangés à une boule de mil, et également portés aux anciens. Les arêtes rendues à Aïkaché seront rejetées dans le lac. Après la première pêche collective, Aïkaché recevra douze poissons.

L'exemple décrit ci-dessus constitue l'une des formes les plus dégradées de ce qu'il ne convient plus d'appeler « culte de la Margaï » mais plutôt « culte du Laaba » c'est-à-dire du premier ancêtre ayant sacrifié, dont le nom est généralement employé pour désigner et caractériser le sacrifice effectué dans une agglomération, ou un groupe de villages.

Le village de Kabara, situé au sud du lac, est surtout connu à cause d'une jarre mystérieuse, aujourd'hui disparue, qui autrefois située au centre de l'agglomération, pivotait sur elle-même et pointait constamment son embouchure vers le soleil tout au long de sa course. Le mouvement perpétuel de cette jarre n'était interrompu que par les annonces de décès qu'elle effectuait en pointant subitement son embouchure vers le centre de la place du village. Le dénommé Yahyah, propriétaire de cette étrange poterie m'explique que celle-ci était subitement rentrée sous terre, cinq ans auparavant sans que l'on sache exactement pourquoi. Les « El hadj » sont passés par là...

L'animal tutélaire est un serpent. Le sacrifice avait lieu, comme partout ailleurs, peu avant le début de la saison des pluies. Une boule de mil était placée auprès de la jarre avant que Yahyah n'égorge un mouton en disant : « Laaba Namaé Ihi rogné rahama nandargué rarure urli zégué koso ké kulu... » (Ancêtres, nous faisons ce sacrifice pour avoir santé et nourriture abondante) puis il murmurait les noms de ces proches parents qui avaient sacrifié avant lui :

— Dogo
— Kaïdala Issa
— Ali Kaïdala

C'est à Kabara que nous avons constaté la vindicte la plus bruyante à l'encontre des interdictions formulées par les Faqihs d'effectuer les sacrifices...

Autrefois le village abritait une autre Margaï desservie par une femme nommée Lélé, et dont l'animal était un lion n'apparaissant qu'à la prêtresse à laquelle il signifiait ainsi la proximité d'un décès dans sa famille. Lélé et sa Margaï ont disparu : leur souvenir reste cependant très vivant dans la population.

Guéria, située à l'extrême sud, et peut-on dire à l'écart du pays Boulala possède une Margaï connue pour sa grande puissance. Une jarre, bouchée par un couvercle de boue séchée, une sagaie et une calebasse sont placées sous un arbre, à côté d'une termitière, en un lieu nommé « Bugudum sarwa ». Le tout est soigneusement recouvert d'épineux.

Le sacrifice a lieu peu avant la récolte de sorgho, un dimanche pluvieux de septembre. Il est indispensable que la pluie y tombe le jour du sacrifice afin d'empêcher le mil de se transformer en poison. Le prêtre tue un coq rouge lui appartenant et un cabri blanc fourni par le Kadjala. Des jarres de « condro » (bière de mil) sont distribuées à la population. Des femmes confectionnent huit boules de mil dont l'une est placée à « Bugudum sarwa » dans la calebasse de la Margaï. Une rapide fermentation prouvera que le sacrifice a été agréé. Si un grand nombre de serpents viennent se restaurer, il est certain que de graves épidémies s'abattront sur la région.

La Margaï de « Bugudum sarwa » est connue pour son efficacité contre les voleurs : l'un d'eux jurant de son innocence sur la terre de Guéria, meurt instantanément, de même que s'il porte un tort quelconque au titulaire de la Margaï. Un trépas immédiat frappera également l'individu qui de retour à Guéria après avoir juré de n'y mettre jamais les pieds, boit de l'eau du village.

Le prêtre, dont les impôts sont payés par la population, semble jouir d'une autorité particulière : personne n'envisage de débuter pêches ou récoltes avant que le « Dé mêrguê » n'ait rempli son office.

A Moyo, sur la rive sud du lac, le sacrifice a lieu en juillet-août, en un lieu dénommé « Mondoro déché ». La Margaï est desservie par Khadidja bit N'gare. Avant le sacrifice, cette dernière revêt un pagne neuf et se ceint la taille d'un gaback (bandes d'étoffe tissées et cousues entre elles) tous deux offerts par le Kadjala qui donne également : un cabri noir dont le front et le bout de la queue sont blancs, du mil, et un coq. Si le chef de village s'avère incapable de les fournir, les accessoires du sacrifice sont apportés par le Galadima, qui gouverne personnellement les villages du groupe Tshémané, auquel appartient Moyo.

Le cabri est égorgé, la peau, les pattes et la tête sont jetées dans le lac. « Un vent léger se lève aussitôt ».

Le coq, la boule de mil sont consommés, ainsi que le cabri, par la population. Après ce repas rituel, a lieu la prière musulmane.

Le jour même ou le lendemain, a lieu la première pêche, au début de laquelle la prêtresse entre dans l'eau avant les pêcheurs et au terme de laquelle elle recevra douze poissons qu'elle préparera, fera cuire et portera à manger aux anciens.

C'est à Yao que notre enquête a rencontré le plus de difficultés. En effet, la présence de nombreux Faqihs, la progression lente, mais constante des échanges et des contacts avec l'extérieur due à l'accroisse-

ment de la scolarisation, au développement du marché et à la politisation (encore minime) de la population ont relégué dans une totale clandestinité les rites ancestraux et la plupart des croyances extra-islamiques. Il ne nous a pas été possible de contacter profitablement les sacrificateurs encore en exercice à Yao.

Jusqu'à une période récente, Yao possédait trois Margaï respectivement situées dans trois quartiers : — les gens de Warna effectuaient le sacrifice au lieu dit Dumuru, au bord du lac, à cinq kilomètres environ de Yao. La tradition rapporte que le premier sacrifice effectué à Yao, le fut à Dumuru (considéré comme partie intégrante du village) par un habitant de Warna nommé N'gare Déchi.

— le sacrifice du quartier Warda avait lieu sur une pierre située au pied du rocher de Yao portant le nom de « Kumuru ».

— dans le quartier Momoro, le sacrifice avait lieu au bord d'un petit étang se formant à la saison des pluies, prénommé « Maabri ». A l'approche d'ennemis, un gigantesque serpent, vivant sous le rocher granitique de Yao, émerge des profondeurs du sol et en entoure la base.

LA NAISSANCE

Comme dans toute société africaine, dans laquelle le temps ne saurait se concevoir indépendamment du support de la succession des générations, la naissance constitue chez les Boulala un événement chargé de signification métaphysique.

Dès son apparition, l'enfant, quoique non encore intégré dans le corps social, est considéré comme un élément spirituel qu'il importe de protéger contre les forces innombrables et obscures qui pèseront sur lui jusqu'à sa mort. Cette protection se manifeste encore aujourd'hui par tout un ensemble de coutumes pré-islamiques...

Dès les premières douleurs, la mère de la femme enceinte et quelques vieilles du quartier la font asseoir sur un « fili » (trois demi sphères d'argile cuit entre lesquelles on allume habituellement le foyer), après lui avoir obstrué l'anus à l'aide de chiffons torsadés. Dès la mise au monde de l'enfant, la mère de la jeune accouchée (B'hogo = mère de la mère) le dépose sur le sol jusqu'à ce que le placenta tombe ; enfin le cordon ombilical est coupé. Tandis que la jeune mère est soigneusement lavée, le bébé est placé sur une natte et n'aura droit à la toilette que le lendemain. Durant deux semaines la mère et l'enfant feront toilette à l'eau chaude matin et soir.

Aussitôt après la naissance, des excréments de cabri, séchés et fumés, sont placés devant la porte de la case : chaque visiteur devra y enfoncer alternativement ses deux pieds avant d'entrer, faute de quoi le nouveau né serait mis en péril ; quiconque n'aura pas satisfait cette obligation portera automatiquement la responsabilité de la mort éventuelle de l'enfant... Un « sellé » (instrument aratoire) et un « djédé » (harpon barbelé) sont placés devant l'entrée qu'ils interdisent aux « djins » (en arabe : diable). Un couteau placé à côté de la tête de l'enfant le préserve des frayeurs.

Le placenta est recueilli et enterré dans le « tshé golgo » (côté extérieur droit du seuil de la case) ou au pied du « dergdoulou » (pilier central de la case).

Le père voit son enfant le lendemain de la naissance. L'entrée de la case lui est ensuite interdite pendant une semaine, au terme de laquelle un nom est donné au bébé. A cet effet, on place du mil dans une « tarbatala » (récipient en fibres de doum tressées) à côté de l'enfant. Puis, selon la coutume islamique, le faqih sollicité par le père, présente à la mère deux chapelets représentant respectivement chacun des deux noms correspondant au jour de la naissance. La mère désignant l'un des deux chapelets donne ainsi un

nom à son enfant. Après avoir récité un verset du coran (Al Faté), le faqih se penche vers l'oreille du bébé et appelle trois fois ce dernier par son nom.

Une semaine plus tard, parents et amis sont conviés à un festin de réjouissance.

Un processus un peu plus complexe accompagne la naissance de jumeaux, événement revêtu d'une signification ambiguë, dont l'analyse n'a pu être véritablement entamée.

Des réjouissances ont lieu, qui laissent cependant entrevoir chez les intéressés une certaine réserve teintée d'inquiétude. Certes il faut se réjouir de ce qu'Allah le miséricordieux ait accordé deux enfants en une seule fois, mais ne faut-il pas aussi effectuer les pratiques héritées des ancêtres, de manière à éviter les bouleversements de tous ordres qui risquent d'accompagner cette double naissance ?...

Le placenta des deux enfants, déposé dans une bourma noire, est porté à l'aide d'un « d'hada » (balancier de portage) par une femme, escortée par les parents et amis qui dansent devant elle au son du tam-tam. Le cortège se dirige ainsi vers une termitière située à l'extérieur du village, sur laquelle on dépose la bourma et autour de laquelle les danseurs tournent trois fois en chantant :

ROŋ OM, ROŋ O MA
DE RIO, ROŋ O MA...

Ces jumeaux, mes jumeaux
deux personnes, mes jumeaux...

Dans certains villages, la bourma contenant le placenta est accrochée à un arbre.

Puis la procession rentre au village, et des danses ont lieu sur la place. On chante :

TSHE ROŋ O GUERINEN DA NA Pf A
BOB ROŋ O GUERINEN DA NA Pf A

Mère des jumeaux, cette chose n'est pas bonne,
Père des jumeaux, cette chose n'est pas bonne.

Une semaine plus tard, les parents distribuent de l'alcool à la population réunie sur la place où des danses se déroulent.

Il est dangereux de frapper l'un des jumeaux car ce dernier enverra à son ennemi un serpent ou un scorpion qui le vengera.

Tout cadeau fait à l'un des jumeaux doit être fait à l'autre sous la même forme.

Kejebichi (Kéjé : couper ; bichi : visage, joue)

Entre sa deuxième et sa sixième année, l'enfant va vivre dans le « Kejebichi » la première étape de son insertion sociale en recevant les incisions faciales qui caractériseront son appartenance à la nation Boulala. Rares sont encore aujourd'hui les enfants qui ne satisfont pas la coutume. L'opération qui avait lieu autrefois entre dix et treize ans, se déroule aujourd'hui beaucoup plus tôt, de manière à défendre la coutume contre les risques de délaissement dus à la multiplication des moyens de transport et des facteurs d'émigration.

Nos investigations ne nous ont pas dévoilé la signification profonde de cette institution, dont le sens véritable ne pourrait apparaître qu'au terme de longs et fréquents séjours au sein de la population.

Toutes les réponses et explications obtenues ne font état que de la double nécessité de se différencier des autres races, de se reconnaître entre Boulala et aussi d'enlever à l'enfant un sang dangereux et impur (Mus haram = sang mauvais).

Le jour du Kejebichi est choisi par le devin que les parents d'un ou de plusieurs enfants en âge de subir l'opération sont venus consulter.

L'enfant est allongé sur le dos, sa tête repose sur un petit tas de sable et ses membres sont solidement immobilisés par deux ou trois adultes. Le « dé kejebichi » à genoux au dessus de l'enfant et penché sur lui, tient dans sa main droite un canif au tranchant bien affûté. Avec des gestes précis, l'inciseur dessine sur le visage de l'enfant :

1 — le « kedje d'hana » (kedje = couper ; d'hana = front) : trois petites incisions verticales de deux à trois centimètres au bas du front. La médiane empiète quelque peu sur le haut du nez.

2 — le « kedje derk kamma » (derk = sous ; kamma = œil) sous l'œil, deux ou trois incisions de deux centimètres.

3 — le « kedje bichi » (bichi = joues) : partant de la racine des cheveux et descendant verticalement jusqu'à la tempe, puis reprenant sur toute la hauteur des joues est constitué par un nombre d'incisions variant avec la morphologie des individus.

4 — le « kedje gono » (gono = menton) : subi uniquement par les filles et composé de 5 cicatrices sur le menton.

5 — le « kedje dohomoto » (dohomoto = crâne) : n'est plus pratiqué aujourd'hui. Se composait de dix incisions sur l'arrière du crâne : 5 à droite et 5 autres à gauche.

En marge du Kedjebichi, la coutume du « tuk taara » consistant à percer des petits trous autour de la bouche à l'aide d'une épine, est en très nette régression (Tuk = taper ; taara = bouche).

TERENŋɛ : LA CIRCONCISION

Les jeunes garçons sont habituellement circoncis en groupe d'une dizaine environ entre leur huitième et leur onzième année. Les circoncis (Moun têreŋɛ = terme correspondant à une classe d'âge).

A l'aube du jour choisi par le devin, les enfants se réunissent devant une case construite pour la circonstance (dap têreŋɛ) entourés par les parents et amis venus les exhorter au courage. Tandis que le « dé têreŋɛ » opère, armé d'un canif soigneusement aiguisé, l'enfant est debout, la tête maintenue en arrière. Une calebasse d'eau fraîche lui est versée, au préalable, sur le corps, destinée à amoindrir la douleur...

Le premier circoncis porte le titre de « n'gar têrenguê » (chef des circoncis). Le second circoncis reçoit celui de « tshéroma têreŋɛ » (tshéroma = titre du second personnage du sultanat). Le troisième à subir l'opération est le « baïkouma têreŋɛ » (la charge de baïkouma est attribuée au second fils du sultan qui est le troisième personnage du pays). Tous trois sont désignés par le devin. Le dernier circoncis du groupe est appelé « n'gar n'doho » (chef des derniers) et bénéficie d'un statut particulier pendant la période de clostration consécutive à la circoncision : avant tout autre il entame la quotidienne boule de mil apportée aux enfants ; ceux-ci ne doivent ni le frapper ni le mécontenter en quoi que ce soit, sous peine de souffrir de leur plaie...

L'opération aussitôt terminée, le garçon va s'accroupir sous le « dap têreŋɛ », rapidement rejoint par les suivants. Quelques points de suture seront appliqués afin de resserer les tissus. Un bâtonnet de cinq à six cm est fixé au dessus des testicules, transversalement à la verge ainsi soutenue et protégée de tout contact douloureux. Les prépuces sont recueillis dans une calebasse qui est placée sur le toit du Dap Têrenguê.

Les nouveaux circoncis resteront pendant deux semaines dans le « dap têroŋɛ », assis ou couchés, jambes écartées. Un homme les surveille, qui porte le titre de « sanama » et sera rétribué par l'ensemble des parents. Il leur porte la nourriture préparée par les familles, observe l'évolution de leurs plaies et désigne un responsable parmi les enfants, chargé de faire régner la discipline en son absence.

Les jeunes garçons restent en contact avec l'extérieur à l'aide d'un tambour spécialement déposé dans la case à leur intention.

Au terme de la première semaine, a lieu le premier lavage ; sept jours plus tard s'achève la retraite. Un nouveau lavage a lieu, immédiatement suivi par l'application du « golgolo » (sorte de bague en fibre de doum, fixée sur le prépuce, à l'aide de laquelle on fait remonter la peau). Chaque enfant reçoit ensuite son « n'dar têrenguê, ou cache-sexe en peau de chèvre, qu'il portera pour tout vêtement pendant trois mois, puis rentre chez lui où l'attend une petite cérémonie (Kaala têreŋɛ).

Trois mois s'étant écoulés, les enfants sont convoqués et rassemblés un matin par le devin. Après avoir eu le crâne soigneusement rasé, ils sont emmenés hors du village et groupés autour d'une termitière. Le « sanama » tape sur un petit tambour (n'diji) pendant que les enfants enlèvent leur « n'dar têrenguê » et les jettent sur la termitière. Puis tous se ruent vers le « dap têreŋɛ » dans une course effrénée dont l'enjeu est la remise en question et l'attribution définitive des titres de « n'gar têreŋɛ », « tshéroma têrenguê, « baïkouma têreŋɛ », attribués respectivement au 1er, 2e, 3e.

Revêtus d'habits neufs, les enfants vont saluer le sultan qui leur récite quelques versets du coran. Puis ils s'arrêtent dans chaque « zao » où un ancien leur psalmodie également quelques préceptes du prophète.

Une danse de circonstance (n'dam têreŋɛ) a lieu sur la place du village et met fin au processus de la circoncision.

QUELQUES ÉLÉMENTS DE LITTÉRATURE ORALE

Lors des fêtes, ainsi que plusieurs vendredi soir dans le mois, la population de Yao se réunit devant Dabaltêhê ou N'gare Abderraman, griot du Sultan et dépositaire de la tradition historique, chante en s'accompagnant du tambour les exploits et les faits marquants de la vie des monarques qui se succédèrent depuis Djil Essa Tubo. Chaque sultan, ainsi que les principaux membres de sa famille, possède une chanson attitrée...

Alors que s'allument les premières étoiles et que retentit la voix rauque et heurtée du griot, une danseuse ondule dans ses voiles, à pas lents et glissés, les bras largement ouverts, portée par le rythme lent et grave du tambour...

Longtemps encore seront évoqués les hauts faits du Tshéroma Abbakar, frère aîné du sultan Oumar, le courage et la cruauté dont il fit preuve lors des nombreux combats qu'il livra autrefois aux Ouled Himet dans le Harr. Certains couplets illustrent fort bien la silhouette et le caractère du vieux guerrier :

« Zéribé borxotchon rêtch ro dété weîg
b'hara nomru liti ab gashish
daafa ndal trugna katakata den dal karagna ».

« Les parois de son trou s'écroulent sur l'intrus
qu'il chasse de chez lui comme le fait le serpent du rat,
il marche sur les reins comme le canard et balance la
poitrine comme le katakata ».

« *Urdu b'hara galgna d'hassé togn sara...* »
« en sa présence tout le monde conserve ses paroles comme le grenier conserve le petit mil... »

Parmi les nombreux thèmes évoqués en notre présence figure la cérémonie d'intronisation du sultan Oumar dont nous rapportons quelques éléments :

Sentant sa fin proche, Mahamat Abba fit venir à son chevet : le Yérima Awadj, le Galadima Shaïb, le Matalama Abba Shaïb, Gada Kan et délégua Fuddaya Hassan Bob Gollo et Pacha Mahamat Zen à Ati où séjournait Mahamat Oumar. Ce dernier avertit le chef de région qui le nomma aussitôt chef de Canton, puis il se mit en route pour Yao où il assista aux derniers moments de son père.

Djibrine Allacha frappe sur l'enclume, tandis que Fatimé Manda bo et Moussa Kaïdala font des you you auprès d'Oumar Mahamat Abba, acclamé par la population.

Un individu choisi à l'avance, nommé Baï Zen Dougo est allongé, les yeux bandés tandis que le sultan se lave au dessus de lui, avant la fête. Plus tard Oumar lui donnera un cheval, le boubou porté le jour du sacre, et le renverra hors de Yao, car sa présence dans la même localité que le sultan mettrait désormais ce dernier en péril. Au soir du premier jour de fête, après les danses et les fantasia, le sultan Oumar s'enferme pendant une semaine dans sa concession. Il sortira un instant le troisième jour pour regarder les danses et se renfermera pour quatre jours... Après sa sortie il fait tuer 12 bœufs et invite 99 kadjala au festin.

Au cours de différents périples, Oumar a visité la plupart des villages du sultanat. Réunis à Toufoulo après avoir reçu la visite de leur seigneur, les chefs des villages du groupe Galnoro brandissent leurs sagaies et le saluent en ces termes :

N'gare mugul marenjé	Sultan, pilon de fer
toxo bit ko	tu casses le mortier de pierre,
suri sur bêré	tes soldats sont comme une forêt de lianes,
kaï nang maguen hohog darsen	conduis sagement ton peuple

GUERRE entre ALI DINAR et DJOURAB el MONGO

Ali Dinar, sultan Kouka établi à Yormo, près de Kounjourou, décida de venger définitivement son ancêtre tué par Djil Essa Tubo ainsi que tous les siens tombés au cours des nombreux combats consécutifs à l'établissement des Boulala sur le Fitri.

Ali Dinar s'avance sur Dolxo, d'où il envoie un émissaire à Djourab sommer ce dernier de quitter Yao sous peine de subir l'assaut de trois mille cavaliers. Djourab, dont le nombre de combattant est moindre, envoie un ambassadeur à Ali Dinar pour lui faire la proposition suivante : chaque parti engagera dans la bataille 150 cavaliers dont les pantalons auront été préalablement serrés aux chevilles et remplis de terre, montés sur de très jeunes chevaux. Il sera de cette manière impossible aux lâches de s'enfuir et seuls les plus vaillants l'emporteront, départagés par la seule force du bras...

Ali Dinar acquiesce tandis que Djourab s'empresse de faire couper les queues et les crinières de ses chevaux et de faire remplir de paille les pantalons de ces soldats.

Les deux armées arrivent face à face de part et d'autre du marigot Tshéfélé. Djourab se refusant à traverser le premier, Ali Dinar s'avance dans l'eau, à la tête de ses hommes. La mêlée tourne à l'avantage des Boulala et Djourab tue Ali Dinar d'un coup de sagaie.

C'est par cette ruse que les Boulala vainquirent définitivement les Kouka, les obligeant à renoncer à leur droit de suzeraineté sur le Fitri.

GUERRE entre DOGO ARMA et BALKASHE

Dogo Arma, à l'instar de tous les sultants d'Am Saswasil, est prétendant au trône de Yao, occupé par son oncle Mahamat Balkashé, et seule véritable consécration aux yeux des Boulala.

Dogo Arma envoie un émissaire porteur d'un ultimatum à Balkashé. Ce dernier envoie à son neveu quatre ambassadeurs : un Pacha, deux M'barama et un Djermah, porteurs d'un message dont les termes autoritaires et insultants remettent en question les origines et la santé morale du destinataire tout en l'invitant à se déplacer jusqu'à Yao pour exposer ses prétentions... Ayant fait exécuter le Pacha et le Djermah, Dogo Arma fait respectivement couper un bras et crever un œil aux deux M'barama avant de les renvoyer vers leur maître, porteurs de ses conditions de paix constituées par des revendications sur certains villages du groupe Tchemane : Moyo, Dogo, Kouki, Kabara Delep, N'golo, Guéla, Kessy, Kachaka, Tamsa, Beray.

Balkashé ameute ses vassaux dont les principaux sont : l'Aguid Doud, Walla Badja, Abdelil, l'Aguid Hassan, Tschéroma Abdallah, Baïkouma Djeli et Tschéroma Borno. Ce dernier avait eu jadis un grave différent avec Dogo Arma, au sujet de Meram Essa, première fille de Balkashé, convoitée par les deux hommes. Il jure donc dès le début du conflit de tuer de sa main son ex-rival.

Traversant le lac, Balkashé s'arrête à Moudo, puis arrive à Dogo Kifri où il trouve les gens de Dogo Arma occupés à danser et à boire. La surprise est totale, le combat très bref. Walla Badja, qui avait été circoncis avec Dogo Arma, saisit ce dernier, tandis que Tshéroma Borno le perce de sa sagaie.

Vainqueur, Balkashé annexa les terres de Dogo Arma.

GUERRE entre MOUSSA MORTCHO et DJOURAB SAXAIR

(Relatée par N'Gare Abderraman)

Partant à la rencontre de son ennemi, Moussa Mortcho quitte Am Sawasil (appelé à l'époque : Mala Koumba). Il passe sa première nuit à Baaba, en pays Médogo ; au soir de la seconde journée, le camp est dressé à Seïta Korlosso (non mentionné sur la carte). Traversant Agana sans s'y arrêter, il atteint Mélémé où il campe lors de la troisième nuit. Au matin suivant, Djourab, averti de sa présence par des messagers, quitte Yao, suivi de ses gens, et galope jusqu'à Toufoulo. Arrivé le lendemain à Gorko dont il repart sous une pluie violente, il s'arrête près d'une mare appelée Mouthou, séparée de Mélémé par le village d'Agana.

Au petit matin, Moussa Mortcho envoie Mahamat Bub Biti, l'un de ses proches, afin de savoir si les chevaux de Djourab sont déjà sellés, tandis que ce dernier envoie dans le même but l'un des siens nommé Pacha Wal Djarna vers le camp de Moussa. Les deux envoyés se rencontrent et se livrent un combat furieux. Pacha Wal Djarna met Mahamat Bub Biti en fuite et incendie Agana.

Alertées par l'incendie, les deux armées, conduites par leurs chefs, se portent à la rencontre l'une de l'autre...

Wala Badja, oncle de Djourab, jure devant tous de tuer Moussa Mortcho, tandis que Outhman Mat Bomoro, Galadima de Moussa, fait le serment de prendre Yao et de tuer Djourab...

La bataille s'engage à Mélémé, vers midi. La rencontre tournant à l'avantage de Djourab, Moussa se retrouve bientôt abandonné par les siens, seul contre tous. Saisi par Djourab, il se transforme en un oiseau blanc (Kolokolo) et disparaît dans un grand souffle de vent. Wala Badja appelle Moussa, le somme de revenir et de se battre comme un homme. Moussa reparaît devant Djourab sous la forme d'un serpent puis reprend son apparence humaine. Djourab le fait saisir et ligotter. On lui passe un turban autour du cou afin de l'étrangler. Avant de mourir, Moussa maudit le Galadima Outhman qu'il accuse de trahison, ainsi que Noba Gaga qui était venu de Yao lui dire que la capitale était inoccupée. Mahamat But Biti, honteux de sa fuite, survient décidé à partager le sort de son maître. Il couvre Djourab d'insultes : « toi, vieux, laid, tu veux tuer ce beau jeune homme! honte à toi! ». Il est exécuté sous les yeux de Moussa qui avant de mourrir s'adresse encore à Djourab : « tu tiens le pouvoir comme un singe tient un fruit dans sa gueule. Si moi, je n'ai pu te l'enlever, personne ne te le prendra. Moi fils de Mortcho, je t'abandonne Yao, oh fils de Balkashé ».

Djourab fit enterrer le vaincu, dont la tombe est encore visible à Mélémé.

GUERRE entre les villages de DAGA et d'IBZA

Ce conflit eut lieu sous le règne de Djourab el Mongo.

Gamar, Kadjala de Daga et Bub Fati Mongo, M'barama d'Ibza placé sous l'autorité du précédent, furent un jour conviés à une fête chez le Sultan de Massenya. Ce dernier offrit à cette occasion un boubou noir à Gamar et un boubou bleu à Bub Fati.

De retour à Daga, Gamar emprunta pour quatre jours le boubou de son M'barama, afin de parader quelque peu devant la population. Ce délai écoulé il garda le boubou, refusant de le rendre à son propriétaire, qui s'en retourna à Ibza en se lamentant. La nouvelle fut bientôt connue, par la population d'Ibza qui prit fait et cause pour son M'barama.

Bub Fati Mongo, ne se décidant pas à retourner à Daga, reprendre son bien par la force, ce fut sa fille surnommée Fatimé D'hoxodéèf gaaba (Fatimé plus brave qu'un homme) qui décide d'agir. Ayant publiquement traité son père de pleutre et annoncé sa décision d'affronter Gamar, elle alla d'abord trouver Djourab el Mongo, Sultan de Yao, auquel elle porta quelques bœufs chargés de mil, afin de solliciter l'autorisation de se battre contre Gamar. Ayant obtenu l'accord du Sultan, Fatimé retourna à Ibza où elle prit un bouclier, s'arma de sagaies, et s'en fut derechef réclamer le bien de son père à Gamar. Ce dernier répondit à la jeune fille qu'ayant porté ce boubou en public pendant plusieurs jours, il ne pouvait s'en déssaisir sans se ridiculiser aux yeux de la population. Furieuse, Fatimé insulta le Kadjala : « Tu ne mérites plus de diriger Ibza, oh, toi, fils de père inconnu. Nous élirons nous-mêmes un chef. J'ai planté une sagaie sur la place de mon village autour de laquelle se rassemblent les guerriers qui viendront te combattre... ».

Les deux villages s'affrontèrent en un combat terrible qui tourna à l'avantage des gens de Daga... D'autres versions, dont certaines situent l'action au temps du Sultan Baïkouma, font de cette bataille le point de départ d'une longue série de luttes au cours desquelles chaque protagoniste connut la bonne fortune et la défaite.

Le Sultan de Yao ramena la paix dans la région en nommant un Kadjala à Ibza dont les gens furent ainsi soustraits à l'autorité du chef de Daga.

Deux contes Boulala

I — L'ÉLÉPHANT ET L'ÉCUREUIL

(Bub Kéré Té Bub Ramé)

Un éléphant cultivateur voyait fréquemment son petit champ de haricot pillé par un écureuil fort vorace... Excédé, le pachyderme réfléchissait à la meilleure façon de se débarasser de l'intrus, lorsqu'une idée ingénieuse lui vint : il fabriqua avec de la gomme arabique un mannequin de jeune fille, auquel il donna les formes de l'expression d'une féminité attrayante, et qu'il plaça sous un abri de paille devant le champ.

Comme prévu, peu de temps après, Bub Ramé, revenu sur les lieux pour s'approvisionner, avait à peine commencé à remplir son sac qu'il tomba en arrêt devant la merveilleuse créature. S'étant approché, il tenta, mais en vain, d'engager la conversation. Devant le silence insultant de ce qu'il prenait pour une vraie femme, Bub Ramé cria : « Si tu ne me réponds pas, je te frapperai avec ma main droite qui tue les gens ». Sa menace ne rencontrant que mutisme, il frappa et sa main droite resta collée sur le mannequin. Effrayé et furieux tout à la fois, il hurla : « Si tu ne me lâches pas immédiatement, je te frapperai avec ma main gauche qui tue les gens ». Et, de la même manière sa main gauche se trouva collée sur l'inquiétante silhouette.

C'est alors que Bub Kéré, l'éléphant, survint et trouva le voleur prisonnier. Avide de vengeance, il saisit ce dernier dans sa trompe et allait le tuer lorsque non loin de là des pintades se mirent à chanter. L'éléphant les aperçut et fut agréablement surpris par leurs belles couleurs dont il s'étonna à haute voix : c'est alors que Bub Ramé le malin qui croyait sa dernière heure venue, tenta un ultime stratagème. Il s'adressa à son bourreau : « C'est moi qui leur ai donné ces belles couleurs, et si tu le désires, je t'en donnerai de semblables ». Séduit par la proposition, l'éléphant reposa l'écureuil à terre et lui déclara : « Si vraiment, tu peux me donner les couleurs de ces oiseaux, je te laisserai la vie et te pardonnerai tes vols ». « Allonge-toi sur le sol, lui répondit l'écureuil, je rentrerai dans ton corps afin de te colorier du dedans jusqu'au dehors ». Aussitôt dit, aussitôt fait, profitant de sa petite taille l'écureuil s'introduisit dans l'éléphant et lui perça aussitôt le cœur avec son couteau.

Bub Kéré mourut et Bub Ramé s'empara de son champ.

II — La hyène (Kougoudoumou) ayant comme chaque jour quitté son terrier pour partir en quête de gibier, une femme enceinte survint non loin de là qui ramassait du bois. Ressentant les premières douleurs, elle regarda autour d'elle, cherchant un lieu dissimulé où elle pourrait mettre son enfant au monde. Elle aperçut une excavation dans un tronc d'arbre, qui était en fait le terrier de la hyène ; à l'intérieur duquel elle s'installa et accoucha.

La chaleur augmentant, la hyène s'en retourna vers l'arbre creux et allait s'y introduire lorsqu'elle entendit un petit cri venant de l'intérieur. Prenant peur, Kougoudoumou s'enfuit et alla trouver le lion (Tubio) roi de tous les animaux, lequel s'enquit de son affolement. La hyène ayant expliqué qu'un mystérieux occupant l'empêchait de rentrer dans son terrier, le monarque convoqua tous les animaux de la cour, et les ayant rassemblés, forma un cortège qui se dirigea vers le terrier de la hyène. Le lion ordonna tout d'abord à la girafe d'explorer l'arbre creux. Celle-ci y introduisit son long cou mais ne remarqua rien de suspect. Le roi des animaux se tournant vers l'autruche (Aû) lui ordonna de faire de même. Celle-ci obéit. C'est alors que la femme cachée dans le tronc d'arbre, apercevant la tête de l'autruche, saisit son couteau et la trancha d'un seul coup. La foule des animaux, apercevant le corps décapité fut prise d'une grande frayeur. Tous se sauvèrent dans le plus grand désordre. Certains tombèrent à terre et moururent piétinés... Le roi lui-même fit ce jour là une longue course. Quelques temps plus tard, la femme sortit de son refuge, son bébé sur le dos, ramassa un fagot de bois et s'en retourna vers son village.

C'est depuis cette époque que le lion et l'autruche sont en désaccord.

PLANCHE I. — CIRCONCISION

1. — Circoncision

2. — Application du « golgolo »

3. — Circoncision dans le Dap Terengue

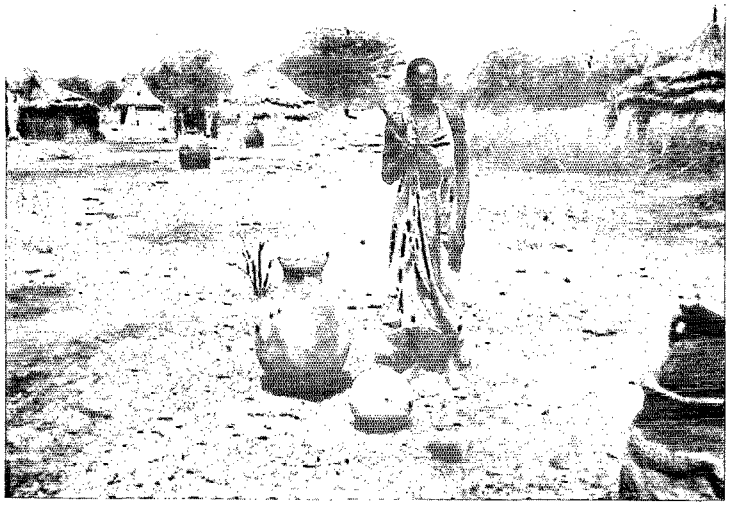

1. — Abba Moussa Wal Mahanet, Chef de la margaï de Golls

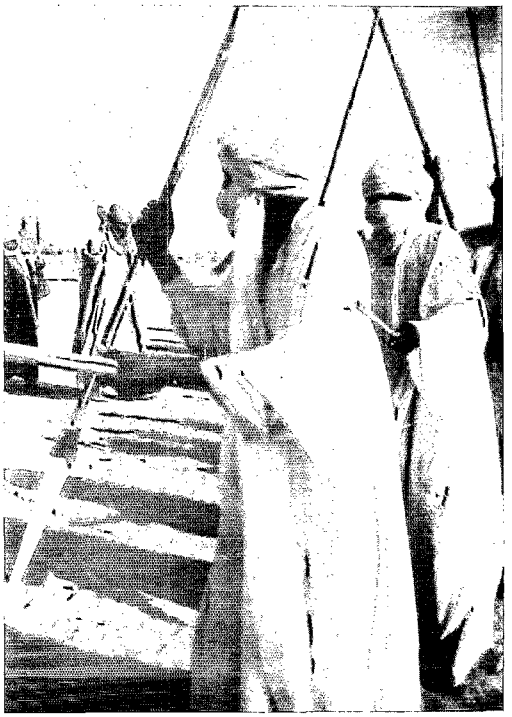

2

3

2, 3, 4. — Danse chez les Ouled Rashid à Djedaa

4

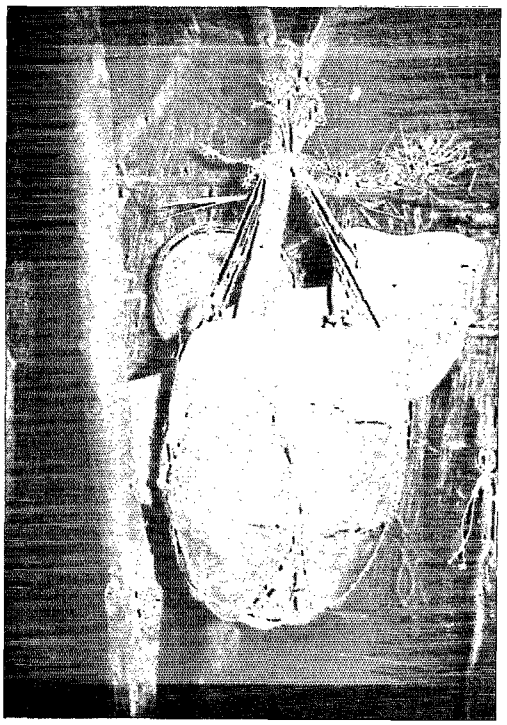

1. — Tambour sacré (Golle)

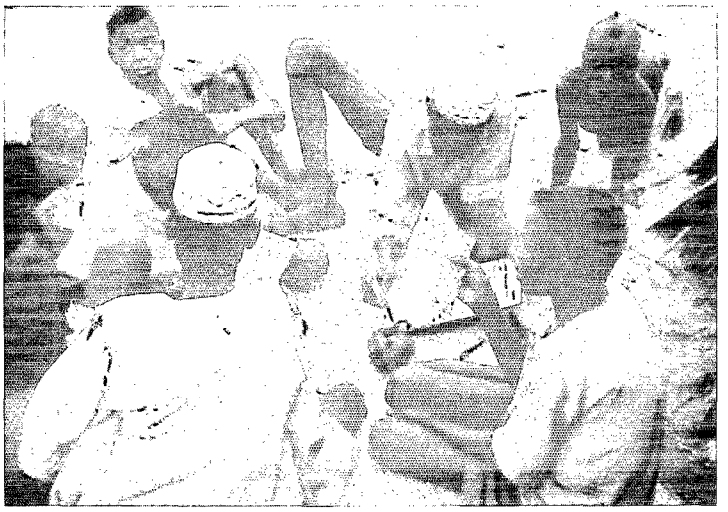

2 — Ecole Coranique (Yao)

3. — Hommage rendu au Sultan Oumar, par des chefs de village

4. — « Lihb ana Bunduk » — Danse des fusils

1. — Salutation entre le Sultan Oumar et un dignitaire

2. — Démonstration guerrière

3

3, 4. — Danse de Baladia (dansée avant et après un combat)

4

PLANCHE V. — CONSTRUCTION D'UNE CASE EN TROIS PHASES

1

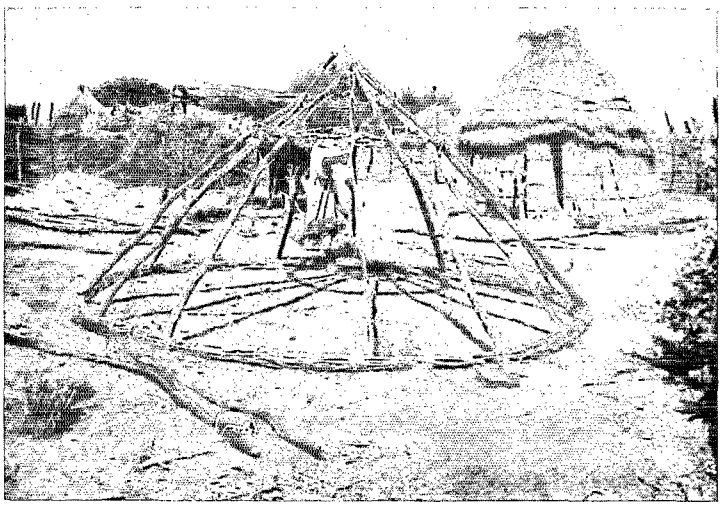

2

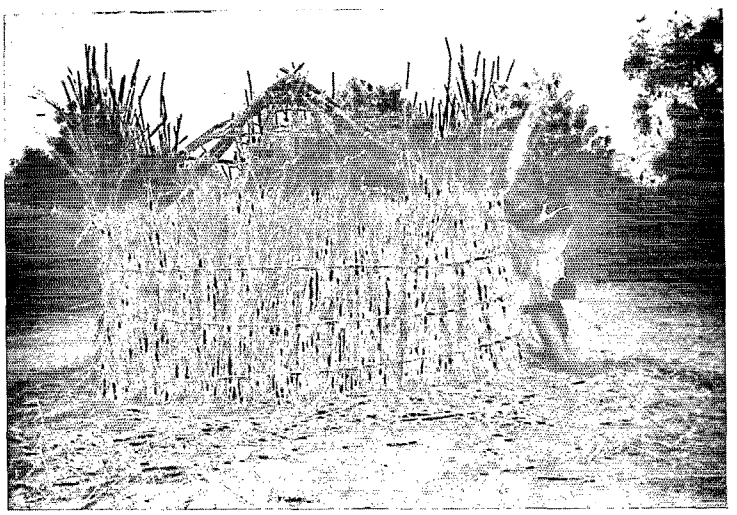

1, 2, 3. — Construction d'une case en trois phases

3

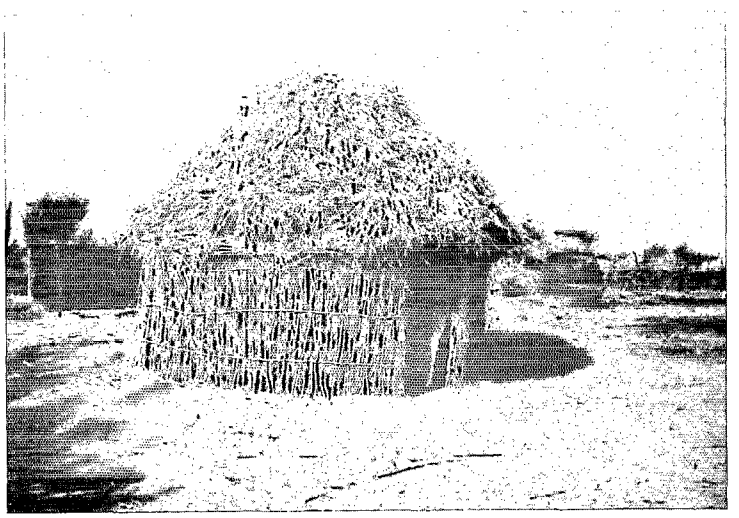

1. — Fabrication d'une pirogue

2. — Artisan en vannerie